

Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2009

Elisabeth Lorans

▶ To cite this version:

Elisabeth Lorans. Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2009. 2009. halshs-00680753

HAL Id: halshs-00680753 https://shs.hal.science/halshs-00680753

Submitted on 20 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE)

Rapport 2009

Sous la direction d'Elisabeth Lorans



Université de Tours -CNRS CITERES, UMR 6173 Laboratoire Archéologie et Territoires Décembre 2009

SOMMAIRE

| REMERCIEMENTS |
|---|
| Introduction: Présentation des travaux 20094 |
| RÉSUMÉ GENERAL |
| AVERTISSEMENT |
| ZONE 19 |
| 1. LES ÉGLISES ABBATIALES SUCCESSIVES (9 ^E -13 ^E SIÈCLE) (PÉRIODE 4) |
| 1.1. Les églises gothique et romane |
| 1.2. L'église de la fin du 10 ^e siècle |
| 1.3. Le bâtiment 8 : une église du 9 ^e siècle ?1 |
| 2. LES CONSTRUCTIONS DU 4 ^E AU 8 ^E SIÈCLE : UN LIEU DE CULTE ET DES BÂTIMENTS MONASTIQUES (PÉRIODES 2 ET 3) ? |
| 2.1. Sous-période 6 : bâtiment 4 (état 2) et bâtiment 5 (état 2) |
| 2.2. Sous-période 5 : bâtiment 4 (état 1) (anciennement bâtiment 4 état 2) et bâtiment (état 2) |
| 2.3. Sous-période 4 : bâtiment 7 (anciennement bâtiment 4, état 1) et bâtiment 5 (état |
| 2) |
| 3. L'OCCUPATION DES 1 ^{ER} -2 ^E SIÈCLES (PÉRIODE 1)1 |
| 3.1. Sous-période 2 : bâtiment 6 (état 1) et terrasse1 |
| 3.2. Sous-période 1 : dépôt de remblais |
| 4. La Topographie du site |
| ZONE 4 : L'ANCIENNE HÔTELLERIE MONASTIQUE2 |
| 1. LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT (19 ^E SIÈCLE) |
| 2. Les transformations des $17^{\rm e}-18^{\rm e}$ siècles : le compartimentage du rez-de chaussée et l'apport de remblais |
| 3. L'OCCUPATION MODERNE : DIVISIONS DU BÂTIMENT |
| 4. LES TRANSFORMATIONS DES MURS ET UN DÉCAISSEMENT DU SOL AU NORD-EST2 |
| 5. L'OCCUPATION AU 15 ^E SIÈCLE : UNE FONCTION ARTISANALE AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET U INCENDIE |
| 6. QUELOUES ORSERVATIONS SUR LES ÉTATS ANTÉRIEURS AU 15 ^E SIÈCLE |

| PERSPECTIVES POUR 2010 | 29 |
|------------------------|----|
| BIBLIOGRAPHIE | 30 |
| LISTE DES FIGURES | 31 |
| FIGURES | 32 |

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent d'abord à la Ville de Tours, qui a autorisé et largement financé cette cinquième année de recherche et dont les services techniques facilitent grandement le travail de terrain.

Je remercie également la Région Centre, qui contribue fortement au financement de cette recherche dans le cadre du programme ARCHEA (CRICA 2008-2010) ainsi que le Ministère de la Culture et de la Communication (Service régional de l'Archéologie du Centre) qui apporte aussi un soutien financier. Enfin, j'exprime toute ma reconnaissance à l'établissement scolaire de Marmoutier, qui contribue à la bonne marche de la campagne d'été.

INTRODUCTION: PRÉSENTATION DES TRAVAUX 2009

Equipe permanente

Responsable du programme : Elisabeth Lorans, professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Rouen, UMR CITERES 6173, Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) ; Encadrement des stagiaires sur le terrain et exploitation des données :

- zone 1 : Gaël Simon et Delphine Henri, doctorants en archéologie médiévale, LAT ;
- zones 3 et 4 : Emeline Marot et Marie Queru, doctorantes en archéologie médiévale, LAT.
- topographie, gestion du SIG et enregistrement photographique : Daniel Morleghem, étudiant en master 2 d'archéologie à l'Université de Tours.

Concours au traitement des données par des membres du LAT

- Cécile Bébien, doctorante et Alain Ferdière, professeur émérite à l'Université de Tours : étude préliminaire de la céramique antique ;
- Philippe Husi (ingénieur de recherche) : étude de la céramique médiévale ;
- James Motteau (chercheur associé) : inventaire et étude du verre et du petit mobilier ;
- Christian Theureau (chercheur associé) : analyse des ossements humains et inventaire des monnaies.
- Jean-Baptiste Rigot, maître de conférences en géoarchéologie à l'Université de Tours.

Equipe de fouille

La fouille, qui a duré cinq semaines du 22 juin au 31 juillet 2009, soit 29 jours ouvrés, a réuni 19 stagiaires, étudiants de l'Université de Tours et de Rouen, soit l'équivalent de 402 journées/hommes (Tab.1).

| Nom | Prénom | Année d'étude | Date arrivée | Date départ | Participation aux journées du patrimoine | Expérience archéologique | Nombre de jours |
|------------|---------------|--|-----------------|----------------|--|-----------------------------|--------------------|
| BORGES | Cécilia-Carla | L3 Histoire Rouen | 29-juin | 24-juil | | oui | 19 |
| CHOISEAU | Emmanuelle | L2 Histoire option Archéologie Tours | 22-juin | 24-juil | | oui | 24 |
| CHOPLIN | Hélène | L3 Histoire Tours | 22-juin | 10-juil | oui | non | 15 |
| DEHEDIN | Caroline | L3 Histoire Rouen | 29-juin | 24-juil | | oui | 19 |
| DUPLESSIS | Stéphane | L1 Histoire option Archéologie Tours | 22-juin | 24-juil | oui | oui | 24 |
| FORGET | Cyprien | L2 Histoire option Archéologie Tours | 22-juin | 24-juil | | oui | 24 |
| GARIN | Ingrid | L2 Histoire Rouen | 22-juin | 24-juil | | non | 18 |
| GUERTIN | Laure | L1 Histoire option Archéologie Tours | 22-juin | 24-juil | oui | oui | 23 |
| GUYONVARCH | Damien | L2 Histoire option Archéologie Tours | 22-juin | 24-juil | oui | oui | 24 |
| LAGNEAU | Claude | auditeur libre Histoire de l'Art/Archéologie/Histoire | 22-juin | 24-juil | | oui | 23 |
| LECEE | Charlène | L3 Histoire Rouen | 29-juin | 24-juil | | oui | 19 |
| LEFEVRE | Benjamin | thèse Archéologie Tours | 20-juil | 24-juil | | oui | 5 |
| MARECHAL | Laëtitia | L3 Histoire Rouen | 29-juin | 24-juil | | oui | 19 |
| MONARD | Mathieu | L1 Histoire option Archéologie Tours | 22-juin | 31-juil | oui | non | 29 |

| Nom | Prénom | Année d'étude | Date arrivée | Date départ | Participation aux journées du patrimoine | Expérience archéologique | Nombre de jours |
|------------|-----------|----------------------------|-----------------|----------------|--|-----------------------------|--------------------|
| MONTEREMAL | Damien | M1 Archéologie Tours | 29-juin | 24-juil | | non | 19 |
| ROUGEE | Christel | L3 Histoire Rouen | 29-juin | 24-juil | | oui | 19 |
| ROZIER | Hadrien | M1 histoire de l'art Tours | 22-juin | 29-juil | | non | 26 |
| SAULNIER | Noémie | L1 Histoire Tours | 22-juin | 28-juil | | non | 26 |
| SCOUPPE | Alexandra | L3 Archéologie Tours | 22-juin | 31-juil | | oui | 27 |
| TOTAL | | | | | | | 402 |

Tab.1: Liste des fouilleurs en 2009 et nombre de jours de travail effectués.

Financement

- La Ville de Tours, par subvention de fonctionnement dans le cadre d'une convention tripartite (Ville, CNRS et Université de Tours, chargée de la gestion des crédits) ;
- ARCHEA, par subvention de fonctionnement ;
- Le Ministère de la Culture et de la Communication, par subvention de fonctionnement ;
- Les universités de Rouen et de Tours, par la mise à disposition de personnel ;
- Le Laboratoire Archéologie et Territoires sur crédits d'Etat, par la mise à disposition de personnel et d'équipement.

Cadre administratif de ce programme (MCC)

A l'issue d'une première campagne conduite en 2005 puis d'une autorisation triannuelle (2006-2008), la CIRA Centre-Nord a autorisé la poursuite du programme de recherche portant sur Marmoutier pour trois années supplémentaires (2009-2011).

RESUME

Comme l'an passé, les interventions ont porté sur deux parties distinctes du site : d'une part, l'emprise de l'église abbatiale (zone 1), d'autre part, l'hôtellerie de l'abbaye dont le tiers occidental encore en élévation correspond à la zone 3 tandis que les deux autres tiers, détruits au début du 19^e siècle, sont maintenant presque intégralement accessibles à la fouille (Fig. 1).

Zone 1

D'une part, les maçonneries exposées dans la partie nord de la zone 1, appartenant pour la plupart aux églises romane et gothique, ont été relevées et enregistrées en prévision de l'éventuel comblement de plusieurs secteurs ouverts par Charles Lelong et de l'installation d'une passerelle destinée aux visiteurs. L'exploitation de ces données sera conduite ultérieurement, quand chacun de ces édifices fera l'objet d'un nouvel examen.

D'autre part et surtout, les travaux ont porté sur les maçonneries antiques et du haut Moyen Âge et les couches associées, dont l'analyse a conduit à distinguer non plus trois bâtiments (3, 4 et 5) mais six en tout par la distinction de davantage de bâtiments antiques (6, 7 et 8).

Il est maintenant avéré que l'occupation a commencé aux 1^{er}-2^e siècles avec la construction à l'ouest d'un mur de terrasse et l'apport de remblais (bât. 6, état 1), remblais également accumulés avant la construction à l'est du mur M.1, observé sur 15 m de long, qui représente la façade occidentale du bâtiment 5, érigé dans le courant du 4^e siècle et dont le second état est resté en usage jusqu'à la fin du 8^e siècle au moins.

Il est proposé, à titre d'hypothèse de reconnaître dans le bâtiment 5 (état 2) un lieu de culte édifié dans le courant du 5^e siècle, associé, à l'ouest, au bâtiment 7 (5^e siècle) puis au bâtiment 4 (6^e-8^e siècles), remaniés à plusieurs reprises et susceptibles d'avoir rempli des fonctions diverses au service de la communauté monastique : salle de réception, habitation, annexes de l'église ? Sa destruction partielle fut suivie de la création d'une aire d'inhumation contemporaine du bâtiment 8, qui peut correspondre à une nouvelle église érigée au 9^e siècle.

D'une manière générale, la question principale porte sur la relation chronologique entre les constructions antiques et l'établissement de la communauté dirigée par Martin dans les années 370 dont l'installation reste difficile à déceler, en raison du caractère très lacunaire des vestiges, dont l'interprétation fonctionnelle est donc délicate, et de fourchettes de datation archéologiques trop larges par rapport aux données textuelles.

Bien qu'elles soient difficiles à interpréter car observées sur de petites superficies, les constructions les plus anciennes témoignent bien de l'existence de structures maçonnées au Haut-Empire, confirmant que la « retraite » choisi par l'évêque de Tours n'était nullement un lieu isolé et sauvage, comme le rapporte son hagiographe. Peut-être a-t-on affaire à une *villa* suburbaine cédée à l'Eglise de Tours dans la seconde moitié du 4^e siècle. Dans tous les cas, il y eut réutilisation de constructions antérieures et nouvelles constructions maçonnées par la communauté.

Zones 3 et 4

En zone 3, plusieurs relevés complémentaires des élévations ont été réalisées à l'intérieur du bâtiment. Elles ne seront pas présentées dans ce rapport mais intégrées à l'étude finale de l'hôtellerie.

En zone 4, la campagne 2009 a été précédée par l'extension de la surface de fouille qui est passée de 135 à 315 m² (au sein d'une zone décapée de 515 m²) pour mettre au jour la suite du bâtiment vers l'est. Le décapage a été effectué à la pelleteuse pour enlever les niveaux de démolition et les remblais du 19^e siècle. Sous ces niveaux, des structures de la fin du Moyen Âge ont été fouillées ou observées, soit dans l'ordre inversement chronologique :

- un mur de refend en pierre, au tracé en baïonnette, qui témoigne de la séparation du rez-de-chaussée du bâtiment, sans communication intérieure entre les deux parties ;
- une série de petites fosses formant plusieurs alignements et dont la fonction demeure indéterminée ; plusieurs d'entre elles étaient soigneusement bouchées par des blocs de tuffeau grossièrement taillés ;
- le mur de refend a coupé des couches d'occupation portant des traces de rubéfaction déjà observées dans la partie occidentale de la zone ; de toute évidence, l'édifice a subi un incendie qui a également laissé des traces sur les parements intérieurs ;
 - un four en briques à fonction artisanale, lié au travail du métal ;
- l'installation des bases des colonnes qui séparaient le bâtiment en deux vaisseaux et qui sont des éléments en réemploi comparables à ceux qui subsistent aussi à l'ouest.

L'analyse fine des parements intérieurs qui montrent de multiples transformations a été réalisée pour les deux murs gouttereaux nord et sud. L'hypothèse d'un premier édifice, attribuable au 12^e siècle et prolongé vers l'ouest vers la fin du 13^e siècle, semble confirmée.

A l'extérieur du bâtiment, du côté nord, là où l'existence d'un cimetière a été révélée en 2007, une sépulture supplémentaire a été fouillée, portant à huit le nombre total de tombes reconnues. Du côté sud, la même alternance de couches de remblai principalement composées de tuffeau en poudre et de cailloutis a été observée.

AVERTISSEMENT

Depuis 2005, l'enregistrement des données de terrain du site de Marmoutier est effectué dans la base *Arsol* (module *Archives de Fouilles*), développée par le LAT depuis les années 1990 (Galinié *et al.* 2005). L'évolution la plus récente de cette base nous a conduits à appliquer en 2008 un protocole d'enregistrement fondé sur la mise en œuvre de quatre niveaux de regroupement stratigraphique, au-delà de l'échelle de l'US:

- l'agrégation : découpage fonctionnel et topographique, réalisé à l'échelle du plus petit espace identifiable (la pièce, si on a affaire à un bâtiment). Elle réunit des US de nature différente mais présentant un usage du sol semblable. Par exemple, on réunira des niveaux de circulation en terre avec les vestiges d'un foyer au sein d'une même agrégation. Toutefois, on créera une autre agrégation qui isolera le sol construit sur lequel les couches précédentes reposent ;
- l'**ensemble** : découpage fonctionnel, réalisé à l'échelle supérieure (celle du bâtiment). Il regroupe des agrégations qui ont une fonction générale commune : la construction, l'occupation, la démolition, *etc.* ;
- la **sous-période** (ou phase) : découpage chronologique, réalisé à l'échelle du site, qui réunit des ensembles contemporains. Pour un bâtiment, la sous-période correspond généralement à un état, qui comprend plusieurs étapes (construction, occupation, destruction), enregistrées comme ensembles. Dans le cas de deux bâtiments, on réunira une même sous-période les deux états contemporains de chaque édifice ;
- la **période** : découpage chronologique, réalisé à l'échelle du site. La période, regroupement des sous-périodes, réunit des espaces de fonction différente mais contemporains.

Pour que les données stratigraphiques du site de Marmoutier soient en complète cohérence avec les autres données de fouilles enregistrées dans *Arsol*, les « séquences » enregistrées en 2006 et 2007 ont été remplacées en 2008 par les « agrégations ». Il s'agit là d'un point de vocabulaire qui ne modifie pas, toutefois, le niveau de regroupement des données stratigraphiques. Par exemple, la séquence Sq. 34 de 2006-2007 correspond à l'agrégation Agr. 34 établie en 2008.

En 2009, le choix a été fait de produire un rapport synthétique, qui n'entre pas dans le détail de la description de chaque agrégation. Ces informations sont enregistrées dans la base de données ARSOL qui gère l'intégralité des données acquises en fouille et leur traitement ultérieur (GALINIÉ *ET AL*. 2005).

ZONE 1

La campagne 2009 s'est attachée à trois objectifs :

- finir la fouille et l'enregistrement des secteurs nord (3, 4, 5 et 6) dans le but de pouvoir les remblayer afin de faciliter les visites ;
 - vérifier la présence d'une occupation des 1^{er} 2^e siècles et la caractériser ;
- caractériser fonctionnellement les bâtiments antérieurs au bâtiment 3 (église de la fin du $10^{\rm e}$ siècle).

Pour ce faire, la campagne 2009 s'est concentrée sur :

- l'enregistrement des vestiges gothiques et romans des secteurs 4, 5 et 6 ainsi que ceux du secteur 3 se trouvant sous la passerelle installée pour les visites publiques (Fig. 3 et 4);
- la poursuite des fouilles en secteur 1 et l'achèvement de la fouille dans les secteurs 2 et 5.

Dans le secteur 1, les interventions ont consisté dans (Fig. 2) :

- la poursuite des fouilles menées depuis 2006 dans le sous-secteur 1-1 ;
- la fouille des buttes témoins a, b et c du sous-secteur 1-2, laissées par C. Lelong, et l'étude des coupes associées.

Dans le secteur 2, l'opération s'est focalisée sur les niveaux immédiatement postérieurs et antérieurs à la construction du mur nord-sud M.1. Pour des raisons de sécurité la fouille fut arrêtée à l'est du mur sans que l'on ait pu atteindre les niveaux antérieurs à sa construction, mais un sondage fut réalisé à l'ouest afin de mettre au jour les niveaux les plus anciens.

Dans le secteur 5, cinq buttes témoins ont été fouillées (a, b, c, d et e) :

- les buttes a et b, au sud sur l'arase de M.15, dont la fouille avait pour but de dater l'arasement de M.15 ;
- la butte c, à l'est, dont l'étude a permis d'affiner la date de construction de M.15 et de caractériser l'occupation antérieure ;
- les buttes d et e, à l'ouest, dont la séquence stratigraphique était différente de la butte c, ce qui indiquait une différence d'occupation entre les deux extrémités du secteur.

Le rapport a été rédigé à l'échelle de l'ensemble regroupé en sous-périodes provisoires (cf. avertissement p. 8). L'examen des coupes et la fouille des buttes témoins ont nécessité la reprise de certaines hypothèses établies les années précédentes. Ainsi, seront évoqués dans ce rapport les éléments nouveaux et anciens permettant de confirmer ou d'infirmer les interprétations antérieures.

Les principaux changements portent sur le nombre de bâtiments distingués et sur la datation de certains d'entre eux (Tab. 2) :

- les maçonneries associées aux cinq états du bâtiment 4 présentés en 2008 sont maintenant réparties entre les bâtiments 4 (deux états), 6 et 7 ;
- C'est pour le bâtiment 5, état 2, que la datation proposée en 2009 diverge le plus puisqu'il a été vieilli de deux siècles avec une construction désormais placée au 5^e siècle. Concernant les cinq états du bâtiment 4 présentés en 2008, les divergences de datation portent surtout sur les murs M.7 et M.15. Ainsi M.15 qui apparaissait, à titre hypothétique, sur le plan des 2^e-3^e siècles dans le rapport de 2008 n'a été édifié qu'au

6^e s. De même, la fouille des niveaux antérieurs à la construction de M.7, daté en 2008 des 2^e-3^e siècles, a permis de rajeunir sa construction dans le courant du 5^e siècle. A l'inverse, la datation du mur M.92 daté des 2^e-3^e siècles est maintenue.

Les difficultés d'interprétation et de datation sont dues au caractère très partiel des vestiges, aux perturbations engendrées par les fouilles anciennes et à la forte proportion de matériel redéposé. Ainsi, une interprétation plus assurée ne pourra être proposée qu'à l'issue des investigations de terrain dans les secteurs fouillés, fin 2010.

| Detetion | Hypothèse 2008 | | | | Hypothèse 2009 | | | | | | | |
|-----------------------|---------------------------------|------------------|-------|-------|---------------------|-----------------------|--------------------------------|-----------|-------|--|--|----------------------------------|
| Datation en siècle | Période provisoire | Sous- période | Bâtir | nents | Murs associés | Période provisoire | Sous- période | Bâtiments | | Murs associés | | |
| 1 | 1 | - | - | - | | | 1 | Remblais | | 92 | | |
| 2 | 2 | 2a | 4(1) | - | 92-97-9 | 1 | 2 | 6 (1) | - | 92 | | |
| 3 | 2 | 2b | 4(2) | - | 7-9-15 | | 2 | | - | 92 | | |
| 4 | | | | | | 2 | 3 | 6 (2) | 5 (1) | 92-1 | | |
| 5 | 3a 4 (3) 5(1) 7-15-107- 92-1 | | 4 | 7 | | 7-107-92- 1-50-91 | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | 5(2) | 7-84-15- | | |
| 7 | 3 | 3b | 4 (4) | | 7-15-84- 1-56-91 | 3 | 5 | 4 (1) | | 21-50-1- 91 | | |
| 8 | | 3c | 4 (5) | 5(2) | 5(2) | 5(2) | 7-15-84- 1-56-91- 104-50 | | 6 | 4 (2) | | 7-84-15- 104-56- 50 ?-1-91 |
| 9 | 4 | 4 | Inh. | | 1-91 | | 7 | Inh. | 8 | 15-104- 83-101-7- 14-15-91- 1 ? | | |
| 10 | | - | 3 | | - | 4 | 8 | 3 | | - | | |
| 11 | | - | 2 | - | | 9 | , | 2 | - | | | |
| 12 | - | - | 4 | | - | | J | · · | | - | | |
| 13 | | - | - | 1 | - | | 10 | | 1 | - | | |

Tab. 2: Récapitulatif des changements intervenus entre 2008 et 2009 (Inh.: inhumations).

1. LES ÉGLISES ABBATIALES SUCCESSIVES (9^E -13^E SIÈCLE) (PÉRIODE 4)

De nombreuses maçonneries des églises romane et gothique ont été enregistrées et photographiées mais leur étude sera conduite de manière synthétique ultérieurement, quand ces édifices seront réexaminés dans leur intégralité.

1.1. Les églises gothique (Fig. 3) et romane (Fig. 4) (bâtiments 1 et 2)

L'enregistrement des vestiges monumentaux ainsi que de lambeaux de sol mis au jour par Charles Lelong a débuté dans les secteurs 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Il a été achevé pour les secteurs 4, 5, 6 et 7 mais seul le secteur 6 pourrait être rebouché à court terme en vue de la mise en valeur du site. En effet, les secteurs 4, 5 et 8 contiennent encore des éléments nécessaires à la compréhension des bâtiments plus anciens et aux phases d'occupation antérieures au 10^e siècle.

1.2. L'église de la fin du 10^e siècle (bâtiment 3 ; Fig. 5)

L'examen et l'enregistrement des coupes nord (coupe 16) et sud (coupes 3 et 100) du secteur 1 créées par les fouilles anciennes ont permis de retrouver les sols du bâtiment 3 ainsi

que deux murs de chaînage : M.102, orienté nord-sud, reliait la pile nord-ouest de la croisée du transept au mur gouttereau nord ;. M.111, orienté est-ouest, marquait la limite du vaisseau central et du bas-côté sud et devait donc porter les supports latéraux. Le plan de l'édifice a ainsi pu être complété (Fig. 5).

L'attribution du mur M.111 à ce bâtiment est fondée sur son alignement avec le pilier cruciforme M.20 et sur son emplacement dans la stratification. En effet, la tranchée de fondation de ce mur (F.152), visible uniquement dans les coupes 100 et 5 (Fig. 13), est scellée par un sol de mortier blanc (US 10271) équivalent au sol d'occupation fouillé en 2007 (F.58).

Le rattachement du mur M.102 à cet ensemble est fondé sur le même argument d'alignement mais cette fois avec la pile nord-ouest de la croisée du transept (PIL.21) et sur son positionnement stratigraphique dans la coupe 16. En effet, sa tranchée de fondation (F.167) coupe en partie des niveaux d'occupation attribués aux bâtiments 4 (état 2) et 8 et est recouverte par des niveaux attribuables à cette église. De même, la technique de construction est identique aux autres murs de chaînage de l'édifice (M.82 et M.111). Il est important de noter ici l'absence de mur de chaînage nord-sud entre les deux piles occidentales de la croisée du transept.

Les sols de cet édifice, d'une altitude de 51,10 m NGF, n'étaient pas homogènes sur toute l'étendue de l'église ; dans la nef, le sol était constitué d'un mortier blanc alors que dans le collatéral nord et dans les absides il était composé d'un tuileau rose.

Une question reste cependant en suspens. En effet, en secteur 5, le mur M.15 n'est recouvert que par des couches liées aux travaux de construction de l'église romane qui ont écrêté les couches à une altitude de 51,47 m. Deux solutions sont dès lors envisageables : soit M.15 a été arasé à cette époque, ce qui signifierait qu'il était toujours en élévation au $10^{\rm e}$ siècle et qu'il formait le mur gouttereau de cet édifice ou d'une annexe établie au nord ; soit il fut démoli au $10^{\rm e}$ siècle ou avant.

Concernant l'hypothèse d'un arasement de M.15 à l'époque romane, si l'on admet que le plan de l'église des environs de l'an mil est proche de celui d'Inden en Allemagne (actuel Kornelimünster) (Fig. 5 et MAROT 2006 : vol.2, 86), le mur gouttereau de l'édifice se situerait approximativement dans l'alignement du centre de l'absidiole nord, soit à 4 m au sud de M.15. Cet espace est suffisant pour restituer une galerie ou une annexe au nord de l'église.

À l'inverse, les seuls éléments permettant de proposer un arasement dès la construction du bâtiment 3 serait la datation des dernières couches d'occupation buttant contre M.15 et retrouvées dans la butte 5-c (sol de mortier blanc, US 10829, et sol de galets et mortier très friable, US 10812). En l'absence de mobilier, il nous est impossible de trancher.

Quoi qu'il en soit, l'oblitération de couches dans le secteur 5 nous prive d'informations quant à l'utilisation de cet espace au $10^{\rm e}$ siècle. Néanmoins, lors de la fouille, un certain nombre de fosses, dont la fonction nous est inconnue, a été mise au jour (F.121, F.113, F.114 et F.122). Leurs datations ne peuvent-être que très relatives puisque l'on ne connaît pas leurs réels niveaux de creusement et qu'elles ne contenaient que très peu de mobilier. Elles sont toutes postérieures aux deux derniers niveaux de sols cités précédemment (10812 et 10829), associés à la sous-période 7 et antérieurs à la construction romane. L'une d'entre elles, F.126, était comblée par des blocs de tuffeau noyés dans du mortier qui auraient pu servir de socle à un poteau. Faut-il y voir la trace d'un appentis ou d'un bâtiment sur poteaux plus vaste s'étendant vers le nord?

En secteur 2, une phase de remblaiement (Agr. 50) d'une quarantaine de centimètres a été reconnue lors de la campagne 2007. Cette phase a été attribuée à l'église du 10^e siècle car antérieure au sol de tuileau rose (F.63). Néanmoins à la base de cette séquence, une couche de mortier blanc (US 10392) demande discussion. En effet, d'abord considérée comme un sol,

elle fut réinterprétée en 2008 comme un remblai. Or ce niveau recouvre le mur M.1 et pourrait constituer le sol ou du moins un morceau du sol du bâtiment 8 (cf. infra, § 1.3). Plusieurs arguments vont dans cette direction ; d'abord il paraît saugrenu de couler un niveau de mortier pour remblayer sur plus de 40 cm ; ensuite ce niveau a été arasé dans sa partie nord avant le dépôt des remblais de l'Agr. 50, ce qui prouve que cette couche n'appartient pas au remblaiement de l'église du $10^{\rm e}$ siècle.

Ainsi, si l'on attribue cette couche non plus au bâtiment 3 mais au bâtiment 8, M.1 ne serait plus arasé vers la fin du 10^e siècle mais au cours du 9^e siècle.

1.3. Sous-période 7 : le bâtiment 8, une église du 9^e siècle ? (Fig.16, F)

1.3.1. Ensemble 1 : le bâtiment 8 : construction et occupation intérieure

Contrairement à ce qui avait été écrit en 2008 (MARMOUTIER 2008 : vol.1, 38), le bâtiment 4 (état 2) ne fut pas complètement détruit en une fois. Seule sa partie sud constituée du mur M.84 et d'une partie de M.7 fut arasée pour y installer une aire d'inhumation (Agr. 28). Les murs M.104, M.15, une partie de M.7 et M.91 restèrent en élévation. De même, il avait été avancé en 2008 l'hypothèse d'une continuité d'utilisation du bâtiment 5 durant cette sous-période, ce qui s'appuyait sur le fait que les remblais recouvrant M.1 étaient des couches de construction de l'église de ma fin du 10^e siècle (Agr. 50). Or comme nous l'avons démontré précédemment (*cf. supra*, § 1.2) un sol ou une partie de sol a été observé (US 10392). M.1 serait donc arasé dès le 9^e siècle et le bâtiment 5 plus en usage lors de la construction du bâtiment 8. Un autre argument plaide en faveur d'un abandon du bâtiment 5 durant cette phase : il s'agit de la différence altimétrique entre le niveau de circulation à l'ouest (secteur 1, sol F.171 à 50,70 m) et celui du bâtiment 5 (secteur 2, sol F.63 à 50 m). Cette différence de 70 cm rendrait les circulations à l'intérieur d'un même ensemble très compliquées.

À ces changements par rapport aux hypothèses de 2008 il faut aussi ajouter un certain nombre de maçonneries qui avaient été repérées depuis 2006 dans différents secteurs (M.53 pour le secteur 1, M.110 pour le secteur 5, M.14 et M.16 pour le secteur 4) et jamais attribuées à un bâtiment. Nous proposons de les associer à une même phase bien que leur contemporanéité n'ait pu être démontrée par la stratification car tous ces murs ont été dégagés par C. Lelong et ne bénéficient pas d'un enregistrement stratigraphique précis. Néanmoins ils ont comme caractéristiques communes de n'être que peu fondés – ils reposent directement sur des couches de terre d'épaisseurs variables – et d'être implantés dans le prolongement de murs plus anciens du bâtiment 4 état 2 (M.15 et M.104).

Ce bâtiment possédait dans sa partie ouest (secteur 1) un sol de tuileau rose reconnu dans les coupes 16 et 103 et qui buttait contre le mur M.7 (état 2). Les niveaux d'occupation (Agr. 135) associés à ce sol passant sur le mur M.7, il est possible d'émettre l'hypothèse d'un seuil. Devant ce seuil, la présence des murs M.53 et M.110 permet d'envisager une avancée en matériaux périssables sur solin de pierre à cause de la faible profondeur des fondations. En secteur 2, la présence de la couche 10392 ne permet pas de restituer l'état du sol de ce bâtiment qui a dû être arasé pendant les travaux de l'église du $10^{\rm e}$ siècle.

Très peu d'indices subsistent pour restituer un plan fonctionnel de ce bâtiment, surtout dans sa partie est. S'il est possible de se représenter une façade de 10 m de long à l'ouest avec certainement une avancée, il est très difficile, voire impossible, de comprendre l'organisation de ce bâtiment dans sa partie orientale et d'y reconnaître un plan caractéristique.

La question majeure porte sur l'interprétation fonctionnelle de ce bâtiment 8. L'hypothèse d'un édifice religieux est fondée sur plusieurs arguments de valeur inégale :

- d'abord, la réutilisation du mur sud M.91 dans l'église des environs de l'an mil. comme mur méridional de l'abside centrale ;
- ensuite, la continuité topographique souvent mise en avant en matière d'édifice religieux ;
- enfin, la proximité des tombes au sud et au nord qui plaide pour un statut particulier de ce bâtiment.

1.3.2. Ensemble 2 : l'occupation extérieure du bâtiment 8

L'occupation extérieure de ce bâtiment a été reconnue :

- au sud, dans le secteur 1, par la présence d'une aire d'inhumation (Agr. 28) dont la description a été présentée dans le rapport 2008 (MARMOUTIER 2008 : vol.1, 38). La fouille de la sépulture S.25 (découverte par C. Lelong au sud du secteur 1) a été achevée cette année (Fig. 13, coupe 63 et Fig.16, F);
- au nord-est, par une autre aire d'inhumation dont l'étude devra être reprise l'an prochain ;
- au nord, dans le secteur 5, les deux niveaux extérieurs à M.15 : un sol de mortier blanc (US 10829) et un sol de galets et mortier très friable (US 10812) peuvent être attribués à cet ensemble.

2. LES CONSTRUCTIONS DU 4^E AU 8^E SIÈCLE : UN LIEU DE CULTE ET DES BÂTIMENTS MONASTIOUES (PÉRIODES 2 ET 3) ?

2.1. Sous-période 6 : bâtiment 4 (état 2) et bâtiment 5 (état 2) (Fig.16, E)

Cette sous-période correspond à la sous-période 3c présentée dans le rapport 2008 (MARMOUTIER 2008 : vol.1, 37). Durant cette phase, les deux bâtiments 4 (état 2) et 5 (état 2) fonctionnent ensemble. L'état 2 du bâtiment 4 conserve les mêmes limites que l'état 1 : au nord le mur M.15, à l'ouest le mur M.7 (état 2) et au sud le mur M.84. On lui ajoute une partition interne (M.104) de direction est-ouest.

À l'est, le bâtiment 5 état 2, construit durant la sous-période 4, ne connaît pas de modifications architecturales importantes pendant cette phase. Le mur M.1 constitue sa façade occidentale et M.91 sa limite méridionale.

2.1.1. Ensemble 3: la construction du bâtiment 4 (état 2) et occupation intérieure

Durant cette phase, le bâtiment 4 (état 2) est réaménagé (Agr. 177/78/34/139) par la construction du mur M.104 et celle d'un nouveau sol (F.14), au sud de ce mur. Au nord de ce dernier, est mis en place le sol de tuileau rose F.171, qui sera réutilisé dans le bâtiment 8.

Nous ne remettons pas en cause la présence des murs est-ouest M.56 et M.50 durant cette phase. Tous les deux situés en secteur 2, ils devaient certainement faire la liaison entre les deux bâtiments.

L'occupation interne de ce bâtiment est caractérisée par de fines couches de limon retrouvées sur les sols F.171 (Agr. 135) et F.14 (Agr. 31 et 32). L'examen des coupes 16 et 103 du secteur 1 a révélé que les couches d'occupation de l'agrégation 135 passaient sur l'arase de M.7, lequel devait à cet endroit présenter un seuil.

2.1.2. Ensemble 4 : l'occupation extérieure du bâtiment 4 (état 2)

En plus du sol extérieur observé en 2008 en secteur 2 (Agr. 57), un niveau de sol (Agr. 169) a été examiné en secteur 5. Il s'agit d'une couche de terre limoneuse dont l'attribution à cette période est sujette à caution puisqu'aucun mobilier n'a été retrouvé.

2.1.3. Ensemble 5 : l'occupation du bâtiment 5 (état 2)

Aucune modification architecturale d'ampleur n'est associée à ce bâtiment. Seul le sol de tuileau F.63 subit quelques réfections mise en évidence lors de la fouille 2008 (Agr. 53). (MARMOUTIER 2008 : vol.1, 27)

2.1.4. Ensemble 6 : la destruction du bâtiment 4 (état 2) (Agr. 30)

Cette phase de destruction enregistrée au sud du secteur 1 en 2007 à travers la couche 10158 n'a pas été observée plus au nord dans les secteurs 1 et 5 (MARMOUTIER 2007 : vol.1, 10), ce qui prouve la continuité d'utilisation du sol F.171 durant la sous-période 7. L'arasement de M.7 dans sa partie sud ne fait aucun doute durant cette phase mais il en est différemment pour M.84 qui pourrait rester en élévation pendant la phase d'inhumation de la sous-période 7.

2.2. Sous-période 5 : bâtiment 4 (état 1) (anciennement bâtiment 4 état 2) et bâtiment 5 (état 2) (Fig.16, D)

Cette sous-période correspond à la sous-période 3b présentée dans le rapport 2008 (MARMOUTIER 2008 : vol.1, 36). Durant cette phase, les deux bâtiments 4 (état 1) et 5 (état 2) fonctionnent ensemble.

Le bâtiment 4 (état 1) était reconnu sur trois de ses cotés : au nord le mur M.15, à l'ouest le mur M.7 (état 2) et au sud le mur M.84. La campagne 2009 aura permis de retrouver sa limite ouest dans le mur M.21.

À l'est, le bâtiment 5 état 2, construit durant la sous-période 4, ne connaît pas de modifications architecturales importantes pendant cette phase. Le mur M.1 constitue sa façade occidentale et M.91 sa limite méridionale.

2.2.1 Ensemble 7 : la construction du bâtiment 4 (état 1)

La fouille de la butte témoin 5-c a permis de rétablir la position stratigraphique du mur gouttereau nord du bâtiment 4 (M.15). Associée en 2008 aux premières phases du bâtiment 4 (maintenant bâtiment 7), son édification apparaît aujourd'hui beaucoup plus récente. En effet, la tranchée de fondation F.78 perce les niveaux de démolition du bâtiment 7. En secteur 4, le mur M.21, dont il ne reste que deux arases de fondation, a été relevé et enregistré. Il est dans le même alignement que M.15, fondé directement sur la roche, la première assise reposant sur une couche de mortier comparable à celle retrouvée sous M.15. La comparaison des niveaux altimétriques de ces deux murs ne s'oppose pas à leur contemporanéité (Fig.10). La technique de construction de ces deux maçonneries est identique, à savoir des murs en petits appareils assisés. Ces maçonneries sont contemporaines de la construction de M.84, du support de pile localisé au sud du secteur 1 (EA.68) et du deuxième état de M.7 (Agr. 38) mis en évidence en 2008.

Ce bâtiment rectangulaire de 11,80 m de largeur sur 14 m de longueur possédait des sols

de natures différentes. Ainsi, au sud du secteur 1, le sol F.31, constitué de carreaux à une altitude de 50,75 m, ne se prolonge pas au nord puisque dans la section 104 un sol de mortier blanc a été observé à une altitude de 50,86 m (Fig. 13). Il est probable que cet édifice était constitué de trois niveaux dont les différences d'altitude ne dépassaient pas 10 cm. Le niveau de circulation de ce bâtiment se situait aux alentours de 50,85 m NGF dans sa partie centrale. Cette altitude, bien que supérieure de 25 cm aux sols de tuileau (F.170) du bâtiment 5, autorise encore l'articulation entre les deux bâtiments. Dans cette hypothèse, le maintien durant cette phase de M.50 ainsi que du sol de tuileau rose (F.170) de la butte témoin du sous-secteur 2-4 est très probable.

2.2.2. Ensemble 8 : l'occupation extérieure du bâtiment 4 (état 1)

Reconnue uniquement dans la partie sud du secteur 1, cette occupation est composée de deux faciès différents. Dans la partie la plus méridionale (coupes 4, 5, 64 et 101, fig.13) a été repérée une couche de mortier qui n'a pas été retrouvée dans la butte témoin 1-2-a; néanmoins à la même altitude de 50,50 m un sol de T.C.A. à plat, prises dans du mortier, est attesté. La présence de couches d'occupations limoneuses de quelques millimètres sur ce sol laisse penser que cette zone devait être couverte. Rien ne permet de caractériser cette couverture. Peut-être s'agissait-il d'une galerie?

En secteur 5, une couche similaire de mortier blanc a été mise au jour à une altitude de 51,10 m (US 10840). Sa nature sédimentaire mais aussi son emplacement dans la stratification (il s'agit de la première couche d'occupation qui buttait contre M.15) permet d'établir une équivalence avec celles retrouvées en secteur 1. Seule la différence de 60 cm entre l'extérieur nord du bâtiment et l'extérieur sud pourrait plaider contre cette association. Néanmoins cet écart n'est pas considérable pour un sol extérieur puisqu'il ne représente qu'un dénivelé de 4.2 cm/m.

En secteur 4 et dans le sous-secteur 2-2 à l'ouest de M.1, aucune correspondance n'a été possible du fait de fortes perturbations postérieures.

2.2.3. Ensemble 9 : l'occupation du bâtiment 5 (état 2)

Aucune modification architecturale d'ampleur n'est associée à ce bâtiment. Seul le sol de tuileau F.63 subit quelques réfections mises en évidence en 2008 (Agr. 54). (MARMOUTIER 2008 : vol.1, 26).

Cette phase est donc caractérisée par la mise en place d'un bâtiment carré devant le bâtiment 5. La liaison entre ces deux bâtiments se faisait par un large accès dont M.50 constituerait le mur sud. Ce bâtiment carré serait entouré d'une galerie à l'extérieur au moins dans sa partie ouest. La présence d'un *atrium* au centre de cet édifice n'est pas à exclure ; la fouille d'une petite butte témoin, restée en contrebas de la coupe 16, permettra peut-être d'éclaircir cette hypothèse.

2.3. Sous-période 4 : bâtiment 7 (anciennement bâtiment 4, état 1) et bâtiment 5 (état 2) (Fig. 16, C)

2.3.1. Ensemble 10 : la construction du bâtiment 7 et son occupation

La reprise de la fouille en secteur 1 a permis de positionner plus précisément la construction des murs M.107 et M7 (deuxième état) et la réfection de M.92 dans la

stratification. Si en 2008 un état avait été restitué avec seulement M.92 et M.7 (deuxième état), la fouille de 2009 a permis de prouver que M.107 devait aussi y être associé. Deux seuils en vis-à-vis, d'une largeur d'au moins 2,5 m, à une altitude d'environ 50 m, sont attestés sur M.7 et M.92 et permettent de restituer une zone de passage au sud de M.107 (Fig.12).

Au nord de M.107, deux sols différents mais contemporains ont été observés à une altitude de 50,45 m; il s'agit d'un sol de mortier blanc relevé dans la coupe 103 (US 11009) et d'un sol à hypocauste représenté par une pilette (EA.166), mis en évidence dans la coupe 16. De même, un bourrelet d'enduit peint sur le mur M.7 (premier état), formé au niveau du sol à la même cote altimétrique nous renseigne sur le décor mural de cette pièce qui associait du bleu et du jaune. Le bâtiment 7 serait ainsi constitué de deux espaces (Fig. 16, C):

- une pièce certainement chauffée (présence de la pilette), dont le niveau de circulation s'établit à 50,45 m NGF ;
- au sud, une pièce, servant peut-être de porche, à une altitude d'environ 50 m, qui permettait d'accéder à un espace en avant du bâtiment 5.

Une partie de l'élévation de ce bâtiment devait être en matériaux périssables comme le prouve une couche de démolition caractéristique, que l'on retrouve dans les secteurs 1 et 5 (US 11020, 10389 et 10858), constituée de sable et d'enduit qui ont subi l'effet de la chaleur. Le bâtiment 7 devait donc être en partie construit en bois et torchis sur solin de pierre. L'intérieur de la pièce centrale était recouvert d'un enduit peint et la présence de la pilette qui indique une pièce chauffée n'autorise pas la restitution de murs en matériaux périssables pour cette pièce.

2.3.2. Ensemble 11 : la construction du bâtiment 5 (état 2) et son occupation (Fig. 16)

Dans l'état 2 du bâtiment 5, on ajoute au long mur nord-sud M.1 deux murs d'orientation est-ouest (M.50 et M.91) qui ont pour objectif de cloisonner l'édifice. Le mur M.91, reconnu uniquement dans la coupe 2, peut correspondre soit à un mur de refend, si le bâtiment 5 se poursuit au-delà de la limite de fouille comme le bâtiment 7, soit au mur gouttereau sud. Le mur M.50 pourrait être quant à lui le mur d'une avancée faisant ou non la liaison avec le bâtiment 7. Contrairement à ce qui avait été écrit en 2008, nous n'associons pas le mur M.56 à cette phase. Bien que possédant un ressaut de fondation plus profond que les deux murs précédemment cités (49,90 m et 50,30 m), le mur M.56 ne peut être attribué à cette phase puisque sa datation reposait sur son alignement avec M.84 qui n'apparaît que dans la sous-période 5.

De part et d'autre de M.1, un sol de tuileau (F.63), à l'est, et des niveaux d'occupation extérieure, à l'ouest, ont été fouillés en 2008. L'apport de cette année consiste en l'observation d'un lambeau de sol de tuileau (F.170), retrouvé dans la butte témoin du soussecteur 2-4. Ce sol, à l'ouest de M.1, est à l'altitude de 50,50 m, la même que le sol de tuileau retrouvé à l'est (F.63). Ceci laisse penser qu'ils auraient fonctionné ensemble. Ainsi, contrairement à ce qui avait été écrit en 2008 (MARMOUTIER 2008 : vol.1, 37), l'occupation extérieure (Agr. 57) ne s'étendait pas sur toute la longueur occidentale de M.1 mais seulement dans sa partie sud. Un mur perpendiculaire devait donc faire la séparation. Nous proposons d'attribuer cette fonction au mur M.50 d'orientation est-ouest et qui s'appuie contre M.1. En effet, ce mur, qui n'a pu être placé dans son contexte stratigraphique du fait des fouilles de C. Lelong, possède un niveau d'arasement (50,55 m) juste au-dessus de l'altitude du sol F.171 (50,50 m) à 2,5 m au nord. Ceci prouve que le mur M.50 et le sol F.171 ont fonctionné ensemble.

Concernant l'étendue septentrionale du sol de tuileau à l'est de M.1 (F.63), aucun niveau

analogue n'a été retrouvé dans le secteur 4 mais ce dernier a été très remanié. Donc, le sol de tuileau (F.63), qui est le premier sol construit dont l'altitude d'usage (50,50 m) est supérieure à celle du rocher en secteur 4 (50,40 m) pourrait se prolonger vers le nord (Fig.7, coupe C). Ce sol a subi de nombreuses réfections (Agr. 53 et 54) et aucun niveau de circulation n'a été observé, ce qui manifeste un entretien régulier de cet espace.

La contemporanéité de ces deux états des bâtiments 7 et 5 est fondée sur plusieurs arguments :

- la séquence stratigraphique antérieure au sol de tuileau (F.170) du bâtiment 5 est la même que celle qui est antérieure à la pilette (EA.166) du bâtiment 7 (Fig.8, coupe F);
- les altitudes identiques de niveaux de circulation : d'une part, le sol extérieur du bâtiment 5 (Agr. 57) et le seuil situé au sud du bâtiment 7 ; d'autre part, la pièce centrale du bâtiment 7 et les sols de tuileau (F.63 et F.170) du bâtiment 5.

L'identification d'un sol de béton rose (Agr. 177) à l'ouest de M.1 renvoie à plusieurs possibilités entre lesquelles on ne peut trancher en raison des démolitions postérieures :

- une pièce de petite taille dont il faut restituer les murs nord et ouest ; dans ce cas, les deux bâtiments 5 et 7 restent distincts, séparés par une courette (?), comme cela apparaît sur la figure 16.
- si on restitue ce sol de béton jusqu'au bâtiment 7, on pourrait avoir affaire soit à une pièce fermée ou à une galerie reliant les deux corps d'un bâtiment soit à une cour.

Néanmoins l'absence d'alignement entre M.50 et M.107 milite plutôt en faveur de deux bâtiments juxtaposés sans liaison physique entre eux. Une question reste néanmoins en suspens : il s'agit de l'accès à l'intérieur du bâtiment 5 puisqu'aucun seuil n'a été repéré sur toute la longueur de M.1.

2.3.3. Ensemble 12 : l'occupation extérieure du bâtiment 7

À l'ouest du bâtiment 7, une série de couches d'occupation extérieure et de remblais a été mise au jour dans les buttes témoins du sous-secteur 1-2 (Agr. 143, 144, 145 et 146) scellée par les niveaux de destructions de ce même bâtiment. Il en est de même dans le secteur 5, où les buttes témoins ont révélé une occupation extérieure (Agr. 172). Cependant, les rapports de C. Lelong font mention dans ce secteur d'un sol de carreaux, coupé par la tranchée de fondation de M.15 et recouvert par des « couches d'incendie ». Stratigraphiquement et altimétriquement rien ne s'oppose à attribuer ce niveau de carreaux à ce bâtiment (Fig. 11).

2.3.4. Ensemble 13: la destruction du bâtiment 7

La destruction du bâtiment 7 (Agr. 39), fouillée en 2008, a été également observée lors de la fouille des buttes témoin du sous-secteur 1-2 et en secteur 5 dans les buttes 5-c-d et e (Agr. 171).

En secteur 1, le fait F.55 qui avait été interprété comme un foyer les années précédentes (MARMOUTIER 2008, vol. 1 : 13-14) correspond plus certainement à un reliquat de couches de destruction du premier état du bâtiment 1. En effet, par sa forme et son contenu, il est très proche de la séquence stratigraphique observée en secteur 5 (Agr. 171) et correspondrait à la démolition par un incendie d'un bâtiment en partie en matériaux périssables. La présence de morceaux de bois carbonisé et de torchis dans l'Agr. 171 ne laisse aucun doute sur le caractère

2.4. Sous-période 3 : bâtiment 6 (état 2) et bâtiment 5 (état 1)

Cette phase est caractérisée par la présence de deux bâtiments : le bâtiment oriental (bâtiment 5, état 1) représenté par le mur nord-sud M.1 et le bâtiment occidental (bâtiment 6, état 2) uniquement attesté par le deuxième état du mur nord-sud M.92. À l'ouest de ce dernier, seule une occupation extérieure a été observée.

2.4.1. Ensemble 14: la reconstruction du bâtiment 6 (état 2)

Dans le secteur 1, la reconstruction de M.92 marque le début d'une grande phase de travaux. Sa mise en œuvre s'apparente à celle de M.1 (secteur 2) avec des joints tirés au fer (UC 11082) (Fig. 12). Un grand nombre de remblais (Agr. 152) est déposé à l'est de M.92 afin de rattraper le niveau de circulation du secteur 5. Il s'agit de couches liées à la construction de ce mur (couche de mortier, niveaux de circulation pendant les travaux et déchets de taille). Le recouvrement de la face est du mur de terrasse nord-sud M.97 par un enduit (UC 11078) est effectué dans le but de sa consolidation (Fig.12).

2.4.2. Ensemble 15 : l'occupation extérieure du bâtiment 6 : une rampe ?

Au sud, dans le secteur 1, la reconstruction du mur M. 92 a été accompagnée par le dépôt d'un remblai d'une quarantaine de centimètres constitué certainement de couches d'occupation redéposées (Agr. 148). L'une d'entre elles (US 10653) a livré un *nummus* de Constantin Ier (337-350).

Ces niveaux sont scellés par des couches fouillées en 2008 et interprétées comme des sols extérieurs (Agr. 67). L'étude des buttes témoins du sous-secteur 1-2 a montré, à une altitude analogue, un niveau d'occupation extérieur différent (Agr. 145). Ceci prouve qu'il existait une séparation entre les deux zones. Quelle forme prenait-elle ? S'agissait-il d'une palissade ou d'un mur ? Quoi qu'il en soit, cette séparation a gardé la mémoire du mur de terrasse M.97/M.9 qui est pourtant effacé durant cette phase.

Au nord, dans le secteur 5, on observe la même distinction entre l'est et l'ouest ; si dans la partie orientale, l'occupation est équivalente à celle de l'agrégation 67 observée en secteur 1, à l'ouest elle se rapproche plus de celle du sous-secteur 1-2. Ceci tend à prouver que la séparation vue en secteur 1 se prolongeait au nord, dans le secteur 5.

L'équivalence entre les couches orientales du secteur 5 (Agr. 174) et celles du secteur 1 (Agr. 67) permet de restituer une pente de 8 % entre le nord et le sud ; a-t-on affaire à une rampe de circulation entre la partie basse du site et la partie haute ? La présence dans l'une des couches d'occupation extérieure du secteur 5 (US 10896) d'un *nummus* d'Arcadius (383-408) renforce l'hypothèse d'une installation des remblais et d'un usage de ces bâtiments dans la seconde moitié du 4^e siècle et au début du 5^e siècle.

2.4.3. Ensemble 16 : la construction du bâtiment 5 (état 1) et occupation

La construction de ce bâtiment a nécessité de lourds travaux de terrassement. La forte pente du terrain (*cf. infra* configuration du site) a obligé les constructeurs à remblayer sur plus d'1,20 m de hauteur dans la partie sud du secteur 2 pour rattraper le niveau du rocher en secteur 4. Les niveaux de construction de M.1 ont été atteints et même dépassés révélant son mode d'implantation. Alors que dans sa partie nord, en secteur 4, le mur est directement posé

sur le rocher, dans sa partie sud, en sous secteur 2-4, il est fondé à travers des remblais comme le prouve la tranchée aveugle (F.169) mise en évidence cette année (Fig. 14).

Les premiers niveaux d'occupation associés à M.1 ont été observés en 2008. Il s'agit d'un sol intérieur à l'est de M.1 et d'un sol extérieur à l'ouest (MARMOUTIER 2008 : vol.1, 30).

La contemporanéité de ces deux bâtiments est fondée sur plusieurs éléments :

- d'abord M.1 est construit sur une couche de remblais (US 10945) équivalente à l'US 10915 en secteur 1, à partir de laquelle la réfection de M.92 fut effectuée ;
- ensuite leurs niveaux de fondation (48,80 m) sont sensiblement identiques et leur mise en œuvre similaire avec des joints tirés au fer ;
- enfin les premiers niveaux de sol associés à ces murs (Agr. 60, Agr. 62 et Agr. 67) sont datés du 4^e siècle.

3. L'OCCUPATION DES 1^{ER}-2^E SIÈCLES (PÉRIODE 1)

3.1. Sous-période 2 : mur de terrasse et bâtiment 6 (état 1)

Cette phase a été observée uniquement dans le secteur 1. Elle se définit par la présence d'un mur de terrasse nord-sud (M.9/M.97), d'un bâtiment s'étendant certainement à l'est du mur M.92, parallèle au mur de terrasse, et d'un espace intermédiaire dont la fonction n'est pas bien déterminée.

3.1.1. Ensemble 17: la construction d'un mur de terrasse

Le mode de construction du mur M.9/M.97, orienté nord-sud, est particulier. En effet, ce mur est parementé du côté est mais présente, du côté ouest, une tranchée de fondation (Fig. 13). Cette mise en œuvre est caractéristique des murs de terrasse. Un décaissement important a dû être effectué à l'est de ce mur éliminant toutes les couches antérieures à sa construction. Deux espaces plans ont ainsi pu être créés, un premier à l'ouest dont l'altitude avoisinait les 49,90 m et un deuxième, à l'est, à environ 49 m (occupation extérieure US 10847) (Fig. 13).

3.1.2. Ensemble 18: la construction du bâtiment 6

Bien que la fouille n'ait pas encore révélé les fondations des murs parallèles M.9/M.97 à l'ouest et M.92 à l'est, et que leur mise en œuvre soit très différente, M.92 étant lié au mortier alors que M.9/M.97 est lié à la terre, il est possible d'associer ces deux constructions à la même phase. Cette différence de traitement renvoie certainement à des fonctions différentes. M.92 pourrait être les seules vestiges d'un bâtiment semi-enterré qui s'étendait à l'est et M.9/M.97 le mur de terrasse qui a rendu la construction du bâtiment 6 possible en définissant deux surfaces planes.

3.1.3. Ensemble 19 : l'occupation extérieure au bâtiment 6

Dans l'espace fouillé cette année, entre les deux murs M.9/M.97 et M.92, aucune trace d'occupation intérieure n'a été repérée. On a affaire à un espace extérieur présentant une pente de 25 % (Agr. 146). Le pourcentage d'inclinaison et la nature de la couche ne permettent pas d'y voir un espace de circulation.

À l'ouest de M.9/M.97, dans la partie haute (49,85 m NGF), la fouille des buttes témoins a permis de mettre au jour une occupation extérieure (US 10842/10843) sous forme de

remblais piétinés. Aucune couche pouvant caractériser la fonction du bâtiment 6 n'a pu être fouillée à cause des destructions occasionnées par l'édification de l'église gothique.

3.2. Sous-période 1 : dépôt de remblais (Agr. 184)

Les plus anciennes couches anthropiques observées jusqu'à présent sur le site (Agr. 184) ont été fouillées dans le sous secteur 1-2. Leur nature anthropique ne fait aucun doute, tant à cause de leur nature sédimentaire que du mobilier retrouvé datant des 1^{er} et 2^e siècles de notre ère.

Il a été possible d'établir une équivalence entre ces couches et celles fouillées en secteur 8 par C. Lelong. Elles accusent une très faible pente de 3 % d'ouest en est et de 20 % du nord au sud (Fig. 15).

4. LA TOPOGRAPHIE DU SITE

Trois sondages à la tarière ont été effectués en zone 1, deux en secteur 1 et un secteur en 2. Ils avaient pour objectif d'atteindre le niveau du substrat dans la partie sud de la fouille (Fig. 15). L'analyse des logs des sondages TAR 1 et TAR 3 montre la même succession de couches :

- une première marron argilo-limono-sableuse avec de nombreux cailloux de tuffeau respectivement aux altitudes de 48,43 m à 47,81 m et de 48,41 m à 47,73 m;
- une seconde, constituée de la même matrice sédimentaire mais sans les nombreuses inclusions de cailloux, de 47,81 m a 47,21 m pour TAR 1 et de 47,73 m à 47,55 m pour TAR 3.

La plus récente de ces couches pourrait correspondre à des remblais, la deuxième à des colluvions descendues du coteau. En effet, d'un point de vue stratigraphique, la partie supérieure du sondage TAR 1 est nécessairement anthropique puisqu'elle butte contre M.97 et M.92 dont les niveaux de fondation n'ont toujours pas été atteints. Ainsi, si l'on fait une équivalence avec les niveaux de TAR 3, M.1 serait construit après M.92 et M.97.

La transition entre les colluvions et le substrat calcaire ne se fait pas par un niveau de roche mère dégradée comme on le retrouve habituellement. À l'inverse TAR 2 présente une séquence de 60 cm de tuffeau dégradé de 48,74 à 48,14 m. avant d'atteindre le substrat sain.

Les résultats les plus intéressants portent sur le niveau du substrat. En effet, si l'on réunit toutes les informations concernant le niveau d'affleurement du substrat, on peut voir la très forte dénivellation qui existe entre les secteurs nord (secteurs 5 et 4) et les secteurs sud (secteurs 1 et 2). Cette forte déclivité de 2,40 m sur une longueur de 4,50 m doit se trouver approximativement sous le mur gothique M.106 (Fig.15 et 6, coupe A).

Les coupes est-ouest indiquent, quant à elles, que le substrat prend la forme d'une cuvette, tant au nord qu'au sud, avec certainement les niveaux le plus bas sous le mur gothique nord-sud M.43 (Fig. 8, coupe E).

Conclusion

Les résultats de cette année permettent d'avancer de nouvelles hypothèses :

- 1) le bâtiment 8 datant du 9^e s. pourrait être un édifice de culte : si le plan est trop partiel pour identifier sa fonction avec certitude, la réutilisation du sol occidental (Agr. 181) dans l'église du 10^e est en faveur d'une continuité fonctionnelle, hypothèse renforcée par l'environnement funéraire du bâtiment, au sud, voire au nord-est ;
- 2) concernant le bâtiment 5, dans son deuxième état, la question est de savoir si la longue durée de son utilisation sans transformation majeure et le réemploi du mur méridional M.91 (incorporé au bâtiment 3 à la fin du 10^e siècle) permettent d'y reconnaître un lieu de culte, en vertu, là encore, du principe de continuité topographique souvent attesté en matière d'édifices religieux. Dans tous les cas, il faut souligner le caractère soigné de la construction et son entretien régulier pendant près de cinq siècles. La pérennité de ce bâtiment s'oppose aux transformations successives des bâtiments 7 et 4 placés à l'ouest. Pour le premier, le seul élément particulier dont on dispose est la présence d'une pilette d'hypocauste indiquant l'existence d'une salle chauffée qui pourrait remplir une fonction d'accueil (salle de réception ?). Les deux états du bâtiment 4 témoignent d'une partition croissante de l'espace en avant du bâtiment 5 : a-t-on affaire à des structures résidentielles ? A des annexes ? En tout cas, les sols construits indiquent là encore un usage soigné.
- 3) concernant le premier état du bâtiment 5, durant la sous-période 3, il est encore impossible de lui attribuer une fonction (portique, mur de clôture, lieu de culte ?). Il en est de même du bâtiment 6 attesté uniquement par la présence de M.92;
- 4) l'occupation des 1^{er} 2^e siècles qui n'a été observée qu'en secteur 1 par trois éléments (M.92 qui pourrait être le seul vestige d'un bâtiment d'habitation s'étendant vers l'est, un mur de terrasse M.97 et une occupation extérieure) ne peut être caractérisée plus précisément. Seule l'ouverture de nouveaux secteurs de fouille au sud ou à l'ouest du secteur 1 permettra une meilleure compréhension des premiers bâtiments.

La campagne 2010 devra se consacrer aux secteurs nord 3 et 4 afin de mieux préciser la chronologie de la construction des murs M.14 et M.16 et de la destruction de M.1 (partie nord). La reprise d'une coupe en secteur 3 permettra de comprendre l'articulation des maçonneries et le moment où le bâtiment 5 fut réduit au nord. Le réexamen du secteur 8, fouillé par C. Lelong, fournira peut-être des éléments qui aideront à caractériser l'occupation la plus ancienne.

ZONE 4: L'ANCIENNE HOTELLERIE MONASTIQUE

La campagne 2009 a consisté en la poursuite de la fouille dans les secteurs 1 à 4 mais également en l'extension de la zone de fouille vers l'est, afin de mieux connaître le bâtiment le plus ancien, identifié en 2008 grâce à l'observation des maçonneries. La fouille a donc été entreprise dans quatre nouveaux secteurs, situés uniquement à l'intérieur du bâtiment. La partie supérieure des remblais a été retirée à la pelleteuse, la fouille ayant déjà démontré en 2006 que des remblais massifs avaient été déposés à l'intérieur du bâtiment à la fin de l'époque moderne. La stratification a cependant été étudiée grâce à deux coupes effectuées dans ces remblais (coupes 75, orientée nord-sud et 104, orientée est-ouest). La fouille proprement-dite a concerné des niveaux du 15^e au 18^e siècle. Les maçonneries ont également fait l'objet d'une étude architecturale (Fig. 17).

1. LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT (19^E SIÈCLE)

Les transformations les plus récentes du bâtiment, avant sa démolition aux deux tiers, datent probablement de la fin du 18^e siècle ou du début du 19^e siècle.

Il s'agit de la construction de deux murs de refend construits dans la partie orientale de l'édifice (M.1012, orienté nord-sud et M.1013, orienté est-ouest, Fig. 19). Leur technique de construction semblable (tous deux sont construits avec des blocs de remploi portant des traces de peinture) démontre que ces deux murs ont été érigés à peu d'intervalle et probablement peu avant la démolition définitive du bâtiment. En effet, les blocs utilisés proviennent soit de la Maison du Grand Prieur elle-même (dont la destruction a peut-être commencé à cette date, notamment celle de la voûte, ce qu'indiqueraient les fragments d'ogives en remploi dans les murs) soit d'un édifice proche. Or le bâtiment était encore debout en 1797, date du second procès-verbal (Histoire de Marmoutier 1875, vol.2 : 624), voûté et sans mur de refend à l'est. Le texte évoque en effet « un grand vaisseau voûté » (point 57 du procès-verbal).

De plus, nous savons par le plan du projet du dépôt de mendicité que la partie orientale de l'ancienne hôtellerie était détruite en 1809 (ADIL V10-1-2). Il semble possible de situer la construction des murs M.1012 et 1013 dans cet intervalle de temps.

Le mur 1012 a été construit en premier (Agr. 637), divisant la pièce orientale du bâtiment délimitée auparavant par le mur pignon M.1014 et le mur de refend M.1008-1009 (*cf.* §2). Il a été construit en tranchée aveugle profonde, contrairement à M.1013, qui s'appuie sur lui (une assise seulement de fondation, Agr. 632). D'épais remblais observés dans la coupe 75 pourraient avoir été déposés entre l'édification de M.1012 et celle de M.1013 (Agr. 634, Fig. 19).

A la suite de la construction de M.1013, de nouveaux remblais ont été déposés de part et d'autre du mur (Agr. 631), ce qui implique que l'accès à la pièce nord-est était toujours possible : il devait donc exister un accès qui nous est inconnu (dans le mur 1013 ou dans le mur pignon, non dégagé en 2009). Un seul niveau d'occupation contemporain du mur a été repéré au nord (Agr. 630).

La pièce située à l'ouest de M.1012 a connu une évolution différente : un niveau de remblai contenant de nombreux blocs architecturaux (dont certains en connexion) indique que la démolition du bâtiment a été entamée : s'agit-il uniquement de la démolition de la voûte, qui semble encore en place en 1797, d'après le procès-verbal (cf. §2), ou de la démolition complète de l'édifice ? Il est de plus difficile de déterminer si ce niveau est contemporain ou

non de l'occupation de la partie orientale du bâtiment (M.1013 et remblais), puisqu'il est immédiatement scellé par les niveaux de démolition.

En d'autres termes : la démolition de l'édifice s'est-elle faite en plusieurs temps, certaines parties étant en ruine pendant que d'autres étaient encore utilisées ?

Il est difficile de répondre à cette question puisque la destruction finale des maçonneries a été faite à une altitude globalement homogène (52,5 à 53 m NGF), ce qui a arasé les derniers niveaux d'occupation du bâtiment à l'est.

Seule une partie du mur 1001 est détruite de façon plus importante (à 52 m NGF), ce qui peut correspondre à l'emplacement d'une porte (porte A), dont on aurait récupéré les blocs du seuil et des piédroits (d'après le plan du 18^e siècle ADIL H236, *cf.* §2, Fig. 19 b). L'intérieur du bâtiment et l'arase des murs ont ensuite été recouverts de remblais épais (Agr. 629).

2. LES TRANSFORMATIONS DES 17^E – 18^E SIÈCLES : LE COMPARTIMENTAGE DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET L'APPORT DE REMBLAIS

Le mur de refend M.1008-1009 date vraisemblablement de la fin du 17^e siècle (Agr. 644). Il a été construit selon un plan en baïonnette (orienté nord-sud), dans une tranchée étroite, et délimite la pièce orientale du bâtiment (10 m sur 12 m, Fig. 20).

Il est contemporain de la démolition d'aménagements plus anciens (cf. §3). En effet, des matériaux de démolition de cloisons de torchis recouvertes d'enduit blanc ont été utilisés comme remblai pendant le chantier de construction du mur 1008-1009 (Agr. 643, 645 et 646).

Peu de niveaux d'occupation ont été repérés au-dessus de ces niveaux, uniquement des remblais piétinés avec des ardoises posées à plat (Agr. 643).

Ils ont été suivis de l'apport massif de nouveaux remblais (80 cm d'épaisseur, Agr. 638 et 640) associés à une transformation du mur 1001, mais il est difficile d'évaluer le temps écoulé entre la construction du mur 1008-1009 et ces remblais.

Une partie du mur 1001 semble avoir été détruite, formant une brèche (Agr. 644) par laquelle les remblais ont été apportés, élevant progressivement le niveau du sol intérieur et comblant la brèche par des niveaux piétinés (Agr. 634 et 640). Le nouveau niveau de sol est situé à 52 m NGF environ (Fig. 20 coupe 75), ce qui correspond à l'altitude du seuil de l'ouverture EA 1202, aménagée dans le mur 1001 au-dessus de la brèche et donc fondée de manière instable (Fig. 18). Il s'agit vraisemblablement d'une porte, mais seul le démontage du bouchage permettra d'écarter l'hypothèse d'un placard.

De plus, nous avons vu que l'état de conservation du mur 1001 et le plan ADIL H236 attestent l'existence d'une porte entre les colonnettes engagées EA 1167 et 1170 (porte A, Fig. 20). Le niveau restitué du seuil est comparable à celui de la porte 1202 (Fig. 18).

Ainsi, la représentation du bâtiment sur le plan du 18^e siècle est problématique. En effet, deux portes sont représentées, permettant l'accès à ce qui semble être une grande pièce de 30 m de long : la porte 1002, découverte en 2006 à l'ouest de la zone 4, et la porte A. Etant donné la stratification et les altitudes des seuils, ces portes sont nécessairement postérieures aux remblais de 80 cm que nous avons évoqués plus haut, et donc postérieures au mur de refend M.1008-1009. Il semble donc que l'organisation du bâtiment ait été en partie simplifiée lors de l'élaboration du plan H.236, en omettant de dessiner le mur de refend qui s'y trouvait nécessairement à cette période (fin du 18^e siècle, d'après la présence des deux portes sur le plan). L'objectif de ce document était en effet de présenter le projet d'extension du bâtiment à l'ouest et il est possible que l'auteur ait porté une attention moindre à l'extrémité orientale du bâtiment.

De plus, sur ce plan H. 236, la porte 1202 n'est pas représentée. Soit elle a été bouchée avant, soit le plan est incomplet sur ce point également. En effet, étant donné l'altitude et la technique du bouchage (Agr. 633), il semble qu'il soit postérieur à la construction du mur 1012 et aux remblais associés (Agr. 634 et 637). Ce bouchage appartiendrait donc au dernier état du bâtiment avant sa démolition (*cf.* §1). Il est cependant difficile de comprendre pour quelle raison le seul accès connu à cette pièce a été condamné, et qui plus est, peu de temps avant la démolition de l'édifice.

La date de la destruction de la voûte et de ses supports est également problématique. Nous avons vu que le procès-verbal de 1797 évoque un grand vaisseau voûté, et que la démolition serait donc postérieure à cette date (*cf.* §3).

Nous savons que le fût de la base EA 1169 a été retiré avant la construction du mur 1012 (qui s'appuie directement sur la base quadrilobée) et que la voûte est peut-être détruite à cette date, d'après les blocs en remploi dans le mur. Or, le fût de la base 1166 a pu être démonté avant le dépôt de remblais de l'agrégation Agr. 638, selon la comparaison des altitudes. Ces niveaux ayant été retirés à la pelleteuse, nous ne pouvons cependant pas exclure l'hypothèse d'une perturbation qui n'aurait pas été observée.

3. L'OCCUPATION MODERNE: DIVISIONS DU BÂTIMENT

Un ensemble de structures et de niveaux d'occupation denses antérieurs à la construction du mur de refend M.1008-1009 a été identifié. Il s'agit de plusieurs séries de fosses et de supports, séparées par des phases d'occupation, contemporaines (avec certitude pour les plus anciennes) d'un muret orienté nord-sud (F.1188, *cf.* §5). L'ensemble semble dater du $17^{\rm e}$ siècle.

Les structures les plus anciennes de cette phase sont des fosses irrégulières dont la chronologie est imprécise, puisque la fouille n'est pas achevée (Fig. 21). La fosse F.1142, fouillée en 2008, semble être la plus ancienne, avec des carreaux posés à plat au fond (Agr. 554). Deux fosses situées le long du muret F.1188 peuvent être associées (F.1187 et F.1193, Agr. 658), mais seule la fosse F.1193 correspond à l'implantation d'un poteau (de 10 cm de côté d'après l'emplacement des blocs de calage). Une autre fosse, de dimensions importantes, a de plus été repérée en 2009 à l'est de la pièce mais n'a pas été fouillée.

Une première accumulation de couches d'occupation et de recharges de sol en poudre de tuffeau blanc succède aux fosses (Agr. 654). Ces niveaux se concentrent dans deux zones : à l'est et au centre, entre les supports centraux EA 1166 et 1169, formant deux bandes d'1 m à 1,7 m de large (Fig. 21). Des niveaux de remblais non piétinés ont de plus été repérés le long du muret F.1188, ce qui implique qu'il était encore en élévation.

Une deuxième série de fosses confirme cette organisation de l'espace en bandes : trois fosses alignées dans le sens nord-sud structurent fortement l'espace (Agr. 652 et 653). Une fosse centrale (F.1178), de grandes dimensions (1m de diamètre environ) remplit manifestement le rôle de support : il s'agit d'un gros bloc de calcaire mis à plat dans une fosse comblée de blocs liés au mortier. Son alignement avec les supports centraux EA 1166 et 1169 indique qu'il s'agit d'un support, mais il est difficile de déterminer s'il a complété ou remplacé les deux bases de colonnes. Aucune trace de mortier en surface du bloc ne permet de préciser la technique de fixation.

Deux autres fosses, situées de part de d'autre de F.1178 (F.1172 et 1183), sont plus petites, mais la fonction de support est assurée : le fait F.1172 dispose d'un calage de blocs sur les côtés et de carreaux au fond de la fosse ; le fait 1183 contenait un bloc de tuffeau posé à plat en surface.

Une autre fosse, plus petite et plus éloignée, correspond à l'implantation d'un piquet (F.1185).

Une nouvelle succession de niveaux de sol et de recharges scelle la construction de ces fosses-supports, suivant la même organisation en bandes nord-sud (Agr. 651).

Le groupe de fosses suivant forme deux lignes parallèles (Agr. 649 et 650). Les deux fosses orientales constituent assurément des supports : le fond de F.1171 est tapissé de mortier et F.1191 a été creusée pour placer un bloc de silex à plat (Agr. 649). La proximité de la ligne occidentale de fosses (Agr. 650) avec le muret F.1188 impose de se questionner sur l'état de conservation du muret à ce moment-là : il est peut-être déjà démoli en grande partie (une assise seulement est restée en place) et les fosses F.1173, 1179, 1184, 1186 correspondent dans ce cas à l'implantation d'une nouvelle cloison nord-sud.

Un dernier état de supports, tous maçonnés (Agr. 531 et 647), clôt cette succession de transformations intérieures du bâtiment, après une série de couches d'occupation (Agr. 648), concentrée à l'est de la pièce. Ces nouveaux supports sont construits dans les deux murs gouttereaux : F.1046 et F.1142, fouillés en 2007 et 2008 (Agr. 531) et F.1182 sont aménagés dans le mur 1002. Seul F.1203 est construit au sud, dans M.1001 (Agr. 647) (Fig. 21).

La technique de construction est semblable : un support maçonné est aménagé dans une petite fosse creusée contre le mur, portant un bloc cubique de tuffeau (conservé uniquement pour les faits F.1046 et 1142). Cette base est associée à un creusement peu profond du mur, formant un rectangle vertical de 80 cm de haut minimum, probablement destiné à l'encastrement du support dans le mur. Aucun n'a été conservé en place, en dehors de la partie basse (les blocs cubiques). La disposition asymétrique des supports à l'ouest et leur proximité avec les colonnettes engagées posent le problème de la fonction de ces cubes. Sontils construits en complément des autres supports ? Leur répartition irrégulière irait en ce sens : ils ne peuvent constituer à eux seuls le support des voûtes du rez-de-chaussée. Quant à leur disposition à l'ouest, elle peut s'expliquer par l'inflexion du bâtiment à cet emplacement, qui justifierait le doublement des supports au nord.

4. LES TRANSFORMATIONS DES MURS ET UN DÉCAISSEMENT DU SOL AU NORD-EST

Plusieurs modifications des deux murs gouttereaux constituent les seuls éléments datables de la fin du Moyen-Age et du début de l'époque moderne. En effet, le hiatus chronologique existant entre les agrégations décrites ci-dessus et l'occupation du 15° siècle s'explique par une perturbation importante des sols intérieurs du bâtiment (Agr. 663, *cf.* infra). Des niveaux datant du 17° siècle (*cf.* §3) ont donc été déposés à la même altitude que les niveaux du 15° siècle qui vont être décrits par la suite (*cf.* §5).

Les deux murs gouttereaux ont été creusés d'une gorge après l'incendie qui a touché une grande partie du bâtiment (*cf.* §5). Ces marques avaient été repérées à l'extrémité occidentale des murs dès 2006, et nous avons pu constater en 2009 qu'elles se poursuivent à la même hauteur tout le long du bâtiment (Agr. 662, Fig. 18 et 19). Le creusement a été fait à environ

65 cm du sol, sur 10 cm de haut et un peu moins de profondeur, atteignant de la même façon le parement des murs et le fût des colonnettes engagées (bien visible sur les EA 1124 et 1125, non transformées par la suite).

Une comparaison peut être faite uniquement du point de vue technique avec le réfectoire de l'abbaye de Royaumont, où une gorge semblable a été interprétée comme l'encastrement de bancs. Une telle fonction est difficilement transposable au cas de Marmoutier, puisqu'il s'agit d'une pièce en rez-de-chaussée semi-enterré, à l'architecture médiocre (nombreux remplois de blocs en mauvais état) et ayant été détériorée par un incendie.

En ce qui concerne la datation du creusement de cette gorge, nous savons qu'il est postérieur à l'incendie et antérieur à une reprise des supports latéraux (Agr. 660, *cf.* infra). Son homogénéité sur toute la longueur du bâtiment impliquerait que le rez-de-chaussée n'était plus cloisonné à ce moment-là. Or le muret F.1188 semble avoir perduré pendant cet intervalle de temps (*cf.* §3). La fonction et la chronologie de la gorge restent donc problématiques.

Le premier état des colonnettes engagées date probablement du 13^e siècle, d'après les données de la fouille 2008 (Agr. 558, 576 et 670, *cf.* §6). Ces supports latéraux ont ensuite été transformés (Agr. 660), soit par le changement du fût, comme pour les EA 1167 et 1170, soit par le remplacement de la base (EA 1168) ou par un chemisage de mortier autour du fût (EA 1165). Ces modifications sont contemporaines du bouchage de la gorge qui avait été creusée le long des murs 1001 et 1002 (Agr. 662, Fig. 18 et 19).

Nous savons que ces travaux visant à régulariser le parement intérieur des murs sont postérieurs à la gorge, et antérieurs à la construction des supports maçonnés de l'agrégation 647 (cf. §3). Etant donné la position des reprises des colonnettes, il est également possible que ces transformations soient antérieures au décaissement de la zone nord-est. Jusqu'à présent, aucun niveau d'occupation ne peut être attribué avec certitude à cette reprise.

Le décaissement des niveaux de sol intérieurs qui a atteint la partie nord-est du bâtiment est clairement observable grâce aux traces de rubéfaction du mur 1002. Leur limite basse ne correspond en effet à aucun niveau brûlé au sol. Les niveaux d'occupation ont donc été détruits sur 15 cm de profondeur au minimum au nord-est (Agr. 663), mais le sud, contre le mur 1001, et l'angle sud-ouest semblent avoir été épargnés. A cet emplacement, les couches n'ont pas été perturbées (notamment les niveaux rubéfiés, bien identifiables) mais elles n'ont pas encore été fouillées : il est donc difficile d'en dire plus sur l'occupation à l'ouest du muret F.1188 avant le décaissement.

5. L'OCCUPATION AU $15^{\rm E}$ SIÈCLE : UNE FONCTION ARTISANALE DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET UN INCENDIE

La structure la plus ancienne mise au jour en 2009 est un four de bronzier, qui n'a pu être fouillé entièrement (F.1181, Agr. 668). Il a été aménagé dans le sol, par le creusement d'une fosse circulaire, joignant une autre fosse plus grande, qui a permis sa construction (F.1192). Le four lui-même a été construit en briques liées à l'argile, plaquées contre les parois de la fosse circulaire, formant un cylindre resserré vers le haut d'un mètre de profondeur au minimum. Le four a été utilisé, comme en témoignent les traces de rubéfaction et de vitrification des parois, puis a été démoli : de nombreuses briques et des fragments d'argile cuite issus de sa destruction ont servi à combler le four et sa fosse d'implantation (Agr. 667), dans lesquels ont été également retrouvés de nombreux déchets de bronze. La structure a été arasée à 51 m NGF environ, mais nous ne connaissons pas avec précision le niveau du sol

contemporain, ni la hauteur originelle du four. De même, la nature des objets fabriqués est difficile à cerner : les déchets découverts pourraient correspondre à la fabrication de cloches, mais ce n'est pas compatible avec la structure elle-même.

Le muret F.1188 a été construit au-dessus de la fosse F.1192, une fois comblée. La chronologie des quelques niveaux d'occupation qui ont été repérés (Agr. 666) avec le fait 1188 n'est pas assurée, étant donné que tous les niveaux contemporains n'ont pas été fouillés en 2009.

Le muret est constitué de blocs de tuffeau (dont un fragment d'ogive en remploi) formant un alignement nord-sud, dans l'axe des supports EA 1165, 1166 et 1167. Le mode de jonction avec les deux colonnettes engagées est incertain, étant donné la mauvaise conservation du muret à ses extrémités, mais des blocs ont été très clairement maçonnés contre la base du support central EA 1166. Il est difficile de déterminer s'il s'agissait d'un simple solin de pierre ou d'un mur d'une élévation plus importante, mais nous savons que ce muret était contemporain de la cloison en matériaux légers F.1111, identifiée en 2008 (alignée avec les supports EA 1125, 1009 et 1051, cf. Marmoutier 2007 vol.1 : 57 et 2008 vol.1 : 43).

Des niveaux d'occupation postérieurs au muret ont été repérés, correspondant à l'occupation de la pièce délimité par les cloisons F.1111 et 1188 (Agr. 554 et 665). Il est difficile de savoir si un accès était prévu dans le muret F.1188, mais une porte existait probablement dans la partie nord de la cloison F.1111 (*cf.* Marmoutier 2007 vol.1 : 57 et 2008 vol.1 : 43).

L'incendie (Agr. 664) qui a suivi cette phase d'occupation a atteint une grande partie de la zone fouillée, rubéfiant les deux murs gouttereaux et les supports centraux, de même que les sols, notamment dans la pièce centrale (entre F.1111 et 1188).

A la suite de cet incendie, de nouvelles couches d'occupation ont été déposées (Agr. 625 et 661), probablement après un nettoyage pour retirer les débris : nous pensons en effet que la cloison F.1111 a été détruite à ce moment-là, mais que le muret F.1188 a été maintenu, malgré sa rubéfaction partielle (*cf.* §3). La nature de l'occupation est en effet très différente de part et d'autre du muret, ce qui est observable dans la partie sud-ouest, qui n'a pas été atteinte par le décaissement (en partie fouillée seulement). Le creusement a de plus suivi une limite très rectiligne au nord, le long du fait 1188, ce qui indiquerait que le muret constituait encore un repère matériel à ce moment-là.

6. QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES ÉTATS ANTÉRIEURS AU 15^E SIÈCLE

La construction originelle du bâtiment pourrait dater du début du 12^e siècle, d'après les premières observations des maçonneries (Fig. 17). Il s'agirait d'un bâtiment d'une quinzaine de mètres de long, dont on ne connait pour l'instant rien de l'organisation interne, puisque les niveaux correspondants n'ont pas encore été fouillés. Il semble cependant dépourvu de supports latéraux, puisque les colonnes engagées, de même que les bases centrales, appartiennent à un état plus récent, datant probablement du 13^e siècle, lorsque le bâtiment oriental a été relié à un bâtiment situé plus à l'ouest (l'actuel bâtiment encore en élévation). Cette reprise a consisté en la prolongation des murs gouttereaux vers l'ouest et en l'insertion des supports à l'est (Fig. 17, 18 et 19).

La technique de construction des murs du 13^e siècle avait pu être étudiée en 2008 (cf. Marmoutier 2008 vol.1 : 47), ce qui a été poursuivi en 2009 avec la fouille du côté sud de la tranchée du mur 1001 et des niveaux de chantier correspondants (secteur 1).

L'insertion des colonnes engagées a été effectuée avec une technique soignée, qui a peu perturbé le parement originel (Fig. 19). Les supports ont cependant été construits avec des blocs en remploi, parfois en mauvais état (EA 1009, 1010, 1166) ou dont la sculpture est inachevée (EA 1169). Les bases centrales, en forme de patte d'oie, correspondent certainement aux blocs « déclassés » du déambulatoire de l'église gothique, en construction à ce moment-là (LELONG 1980 : 152, la construction du chœur daterait de 1283-1296). Le déambulatoire ayant été entièrement détruit au 19^e siècle, la comparaison précise est impossible, mais les nombreuses similitudes avec les bases de la nef confirment cette hypothèse.

L'hétérogénéité et la provenance des bases employées pour la reconstruction de l'hôtellerie montrent un certain manque de soin pour le réaménagement du rez-de-chaussée au 13^e siècle, au moins dans le choix des blocs. Rappelons toutefois que le rez-de-chaussée était en partie enterré et avait probablement une fonction de stockage; nous ne pouvons donc pas en déduire l'apparence du bâtiment dans les niveaux supérieurs.

Au nord du bâtiment, la fouille de la zone funéraire a été poursuivie, avec la découverte d'une nouvelle sépulture (S.60, une inhumation en cercueil datée du 13^e siècle) et l'identification de plusieurs structures pouvant correspondre à des fosses de vidange de sépultures. Ces dernières sont antérieures à la construction du mur 1002 au 13^e siècle et représentent donc l'état de la zone funéraire le plus ancien fouillé jusqu'à présent, mais datant également du 13^e siècle.

PERSPECTIVES POUR 2010

1. Poursuite des travaux de terrain programmés

La campagne 2010 s'inscrira dans la continuité directe de celle de 2009, sans ouverture de nouvelles zones de fouille :

- en zone 1, fouille des dernières buttes témoins laissées par Charles Lelong pour compléter les informations sur les niveaux les plus anciens ; nettoyage et réexamen des coupes du sondage le plus occidental (secteur 8) qui inclurait des maçonneries antiques d'après les rapports des années 70 ; poursuite de l'enregistrement des maçonneries des églises romane et gothique ;
- en zone 4 : achèvement de la fouille de l'occupation intérieure de l'hôtellerie dans sa partie orientale et poursuite de la fouille des secteurs extérieurs au nord et au sud.

2. Accompagnement du projet de mise en valeur du site

La Ville de Tours, propriétaire du terrain sur lequel se trouve la majorité des vestiges médiévaux conservés en élévation, coteau compris, souhaite ouvrir progressivement le site au grand public de manière régulière. Deux réunions ont été tenues en mairie en juillet et septembre 2009 pour poser les bases de ce projet.

En fonction des orientations qui seront prises, des interventions archéologiques supplémentaires devront être réalisées pour accompagner les travaux. A titre d'exemple, une fois la limite de propriété reculée vers le sud pour incorporer la surface récemment acquise par la Ville, l'enlèvement mécanique des remblais déposés au-dessus de l'emprise de l'abbatiale gothique, côté sud, devra être effectué sous surveillance archéologique. Une telle opération implique que des mesures aient été prises en amont pour protéger rapidement les vestiges dégagés et pour stocker le mobilier lapidaire qui sera découvert à cette occasion.

La mise en valeur du site passe aussi par l'inventaire du mobilier lapidaire dispersé sur le terrain et par son enlèvement.

3. Etude du trait de rive de la Loire à hauteur de Marmoutier

Dans le cadre d'un travail de master d'archéologie conduit à l'Université de Tours, l'étude de l'évolution de la berge de la Loire sur quelques centaines de mètres de part et d'autre de Marmoutier est entreprise depuis septembre 2009 par Hélène Choplin (dir. : Jean-Baptiste Rigot, Samuel Leturcq et Elisabeth Lorans). Ce travail est fondé sur l'étude conjointe des sources écrites médiévales et modernes, des sources planimétriques d'époque moderne et contemporaine et des informations sédimentaires obtenues par des carottages à la tarière à main. Cette enquête prolonge le travail amorcé en collaboration avec les géologues de l'Université de Tours qui ont effectué des forages et des prospections géophysiques dans la partie sud de l'enclos monastique en 2007 et 2008 pour détecter le tracé d'un ancien chenal de la Loire (Marmoutier 2004-2008 : 31-33). Cette recherche s'inscrit plus largement dans le cadre du programme de recherche conduit sur la Loire à l'échelle de Tours, entre Cisse et Choisille, au sein de la Zone Atelier Loire.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCE PLANIMÉTRIQUE

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Plan du projet de dépôt de mendicité – 1809 : V10-1-2.

BIBLIOGRAPHIE

GALINIÉ ET AL. 2005

Galinié H. *et al.*, ARSOL, la chaîne de gestion des données de fouille du Laboratoire Archéologie et Territoires, *Les petits cahiers d'Anatole*, 17 (27/05/2005), 2005: http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2_17.pdf.

Histoire de Marmoutier 1874-1875

Chevalier C. (éd.), *Histoire de l'abbaye de Marmoutier* par dom E. Martène, *MSAT* 24-25, 2 vol.

LELONG 1980

Lelong C., Observations et hypothèses sur l'église abbatiale gothique de Marmoutier, *Bulletin Monumental*, 138, p.117-171.

Marmoutier 2007

Lorans E. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2007*, Université de Tours, LAT, 3 vol. dactyl.

Marmoutier 2008

Lorans E. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2008*, Université de Tours, LAT, 2 vol. dactyl.

Marmoutier 2004-2008

Lorans E. (dir.), Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport de synthèse 2004-2008, Université de Tours, LAT, 1 vol. dactyl.

MAROT 2006

Marot E., Le site du monastère de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire) : analyse archéologique des vestiges antérieurs au 11^e siècle, mémoire de master 2 d'Archéologie, 2006, 2 vol. dactyl.

LISTE DES FIGURES

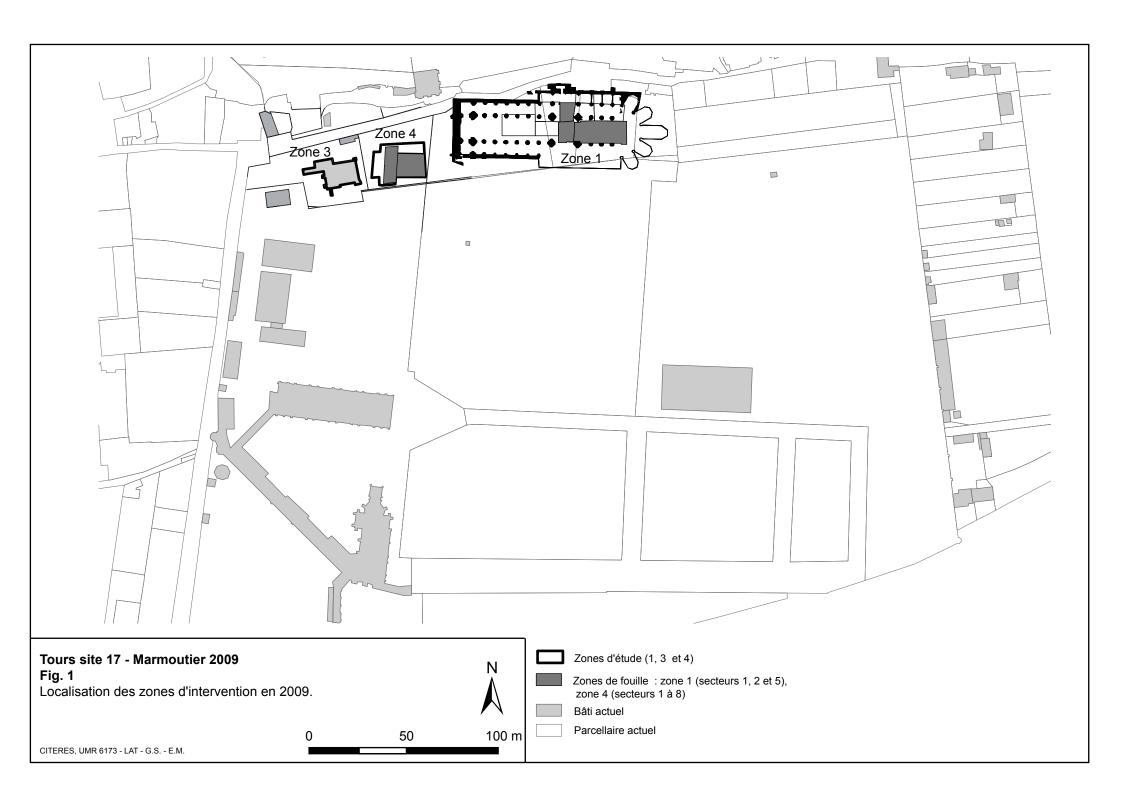
Fig. 1 : Plan général du site et localisation des zones de fouille en 2009.

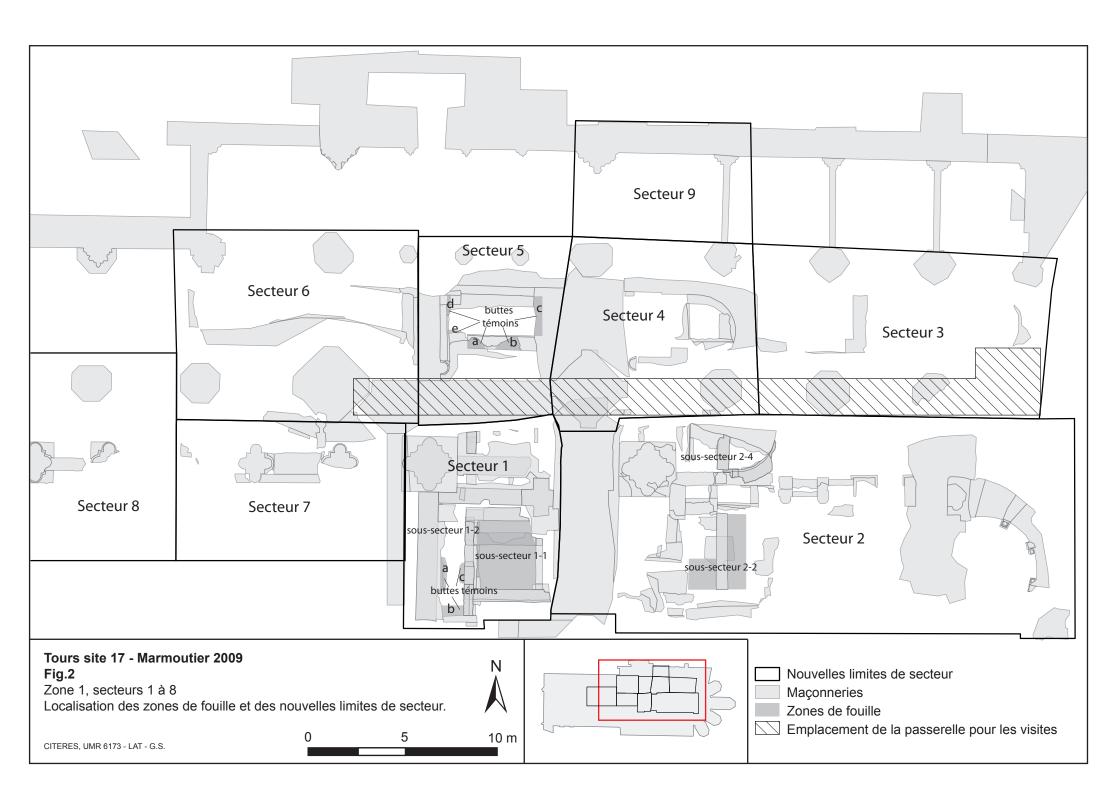
Zone 1

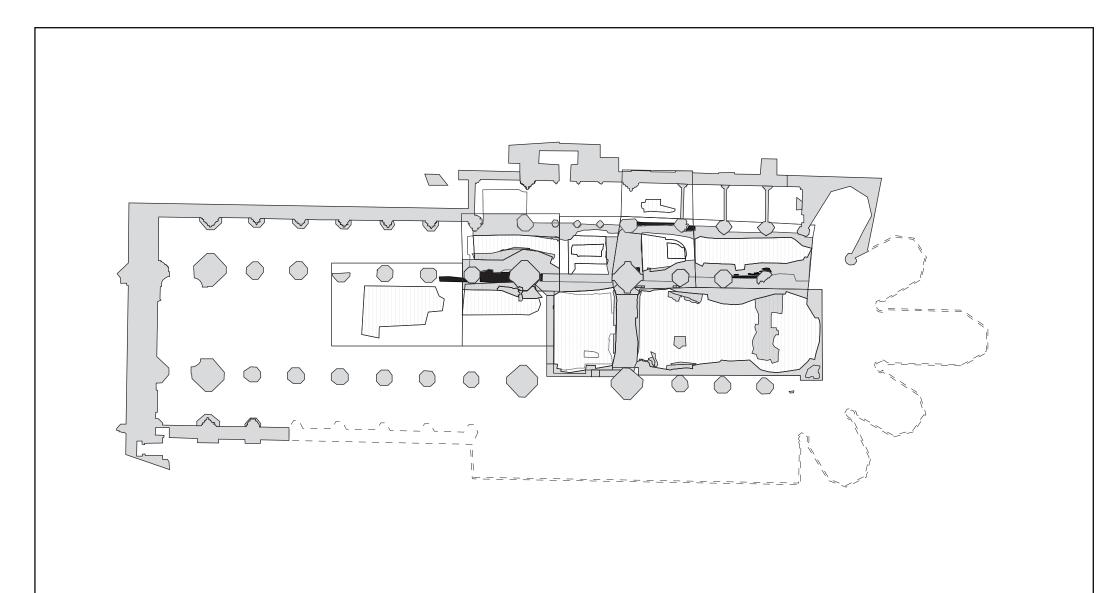
- Fig. 2: Localisation des zones de fouille et des nouvelles limites de secteur de la zone 1.
- Fig. 3 : Vestiges gothiques enregistrés.
- Fig. 4: Vestiges romans enregistrés.
- **Fig. 5 :** Plan de l'église de la fin du 10^e siècle.
- Fig. 6: Coupes A et B nord-sud des secteurs 1 et 5 de part et d'autre de M.97/M.9.
- Fig. 7: Coupes C et D nord-sud des secteurs 2 et 4 de part et d'autre de M.1.
- **Fig. 8 :** Coupes E et F est-ouest des secteurs 1 et 2.
- Fig. 9: Coupe G est-ouest du secteur 5.
- Fig. 10: Relation entre les murs M.15 et M.21.
- **Fig. 11:** Coupes 71 et 78 en secteur 5.
- **Fig. 12 :** Murs M.91 et M.97.
- **Fig. 13:** Coupes en secteur 1 (coupes 5, 16, 62, 63 et 104).
- Fig. 14: Construction de M.1.
- Fig. 15: Topographie du site.
- Fig. 16 : Plans de synthèse des sous-périodes provisoires.

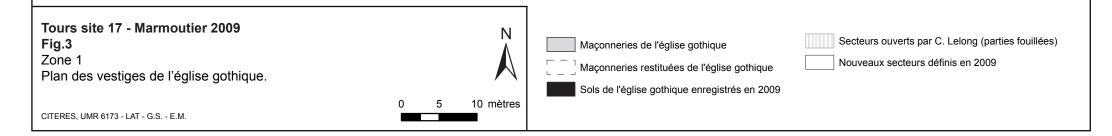
Zone 4

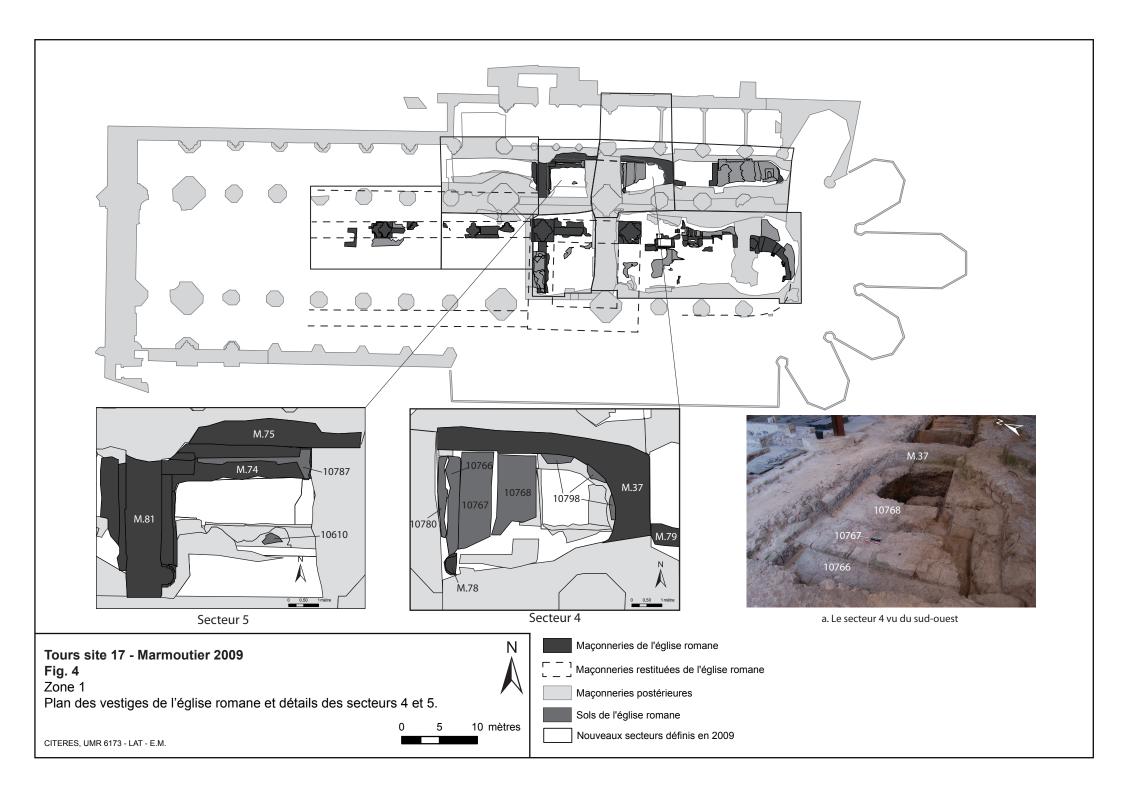
- Fig. 17: Localisation des secteurs de fouille et plan phasé des maçonneries.
- Fig. 18: Relevé pierre à pierre et phasage du mur M.1001 partie est, dégagée en 2009.
- Fig. 19: Le mur gouttereau nord du bâtiment : M.1002, face sud.
- Fig. 20: L'occupation du bâtiment du 17^e au 19^e siècle.
- Fig. 21: Aménagements et occupation au 17^e siècle : fosses, supports et recharges de sol.
- Fig. 22: Le four de bronzier (F.1181) et sa fosse d'implantation (F.1192) (Agr. 667-668), antérieurs au muret F.1188.

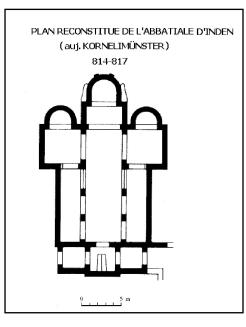












Emplacement probable du mur gouttereau nord

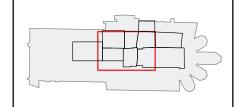


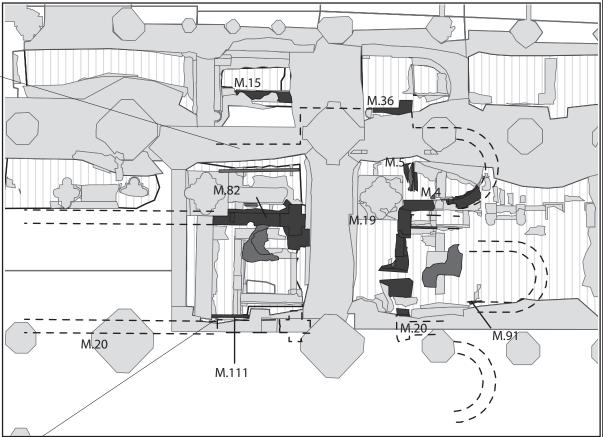
a. Le mur 111, observé en 2009 dans la coupe 5 (sud du secteur 1), correspond au mur de chaînage nord du collatéral sud.

Tours site 17 - Marmoutier 2009 Fig. 5

Zone 1

Plan des vestiges de l'église du 10e siècle.





10 mètres

Maçonneries de l'église du 10e siècle

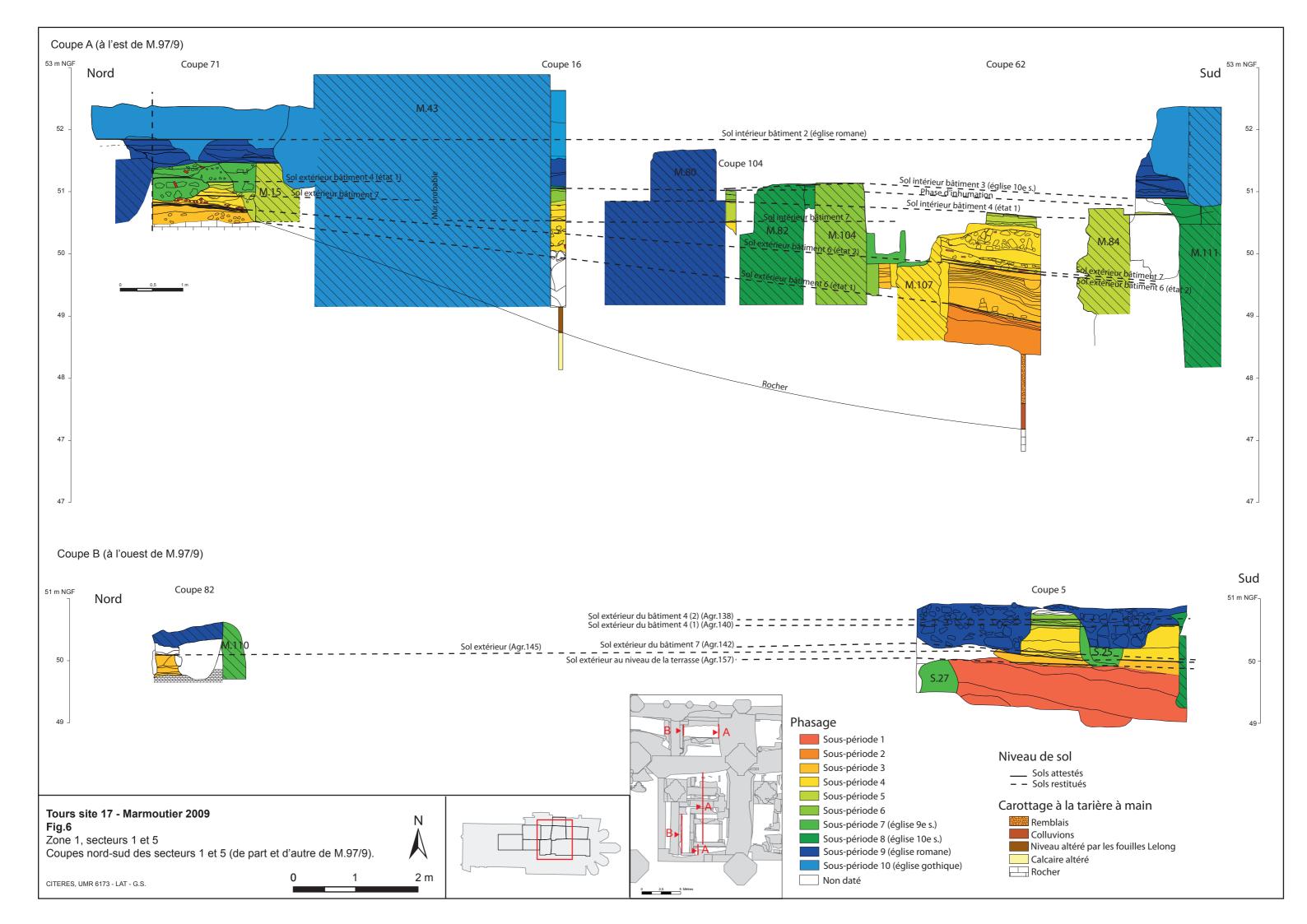
Maçonneries restituées de l'église du 10e siècle

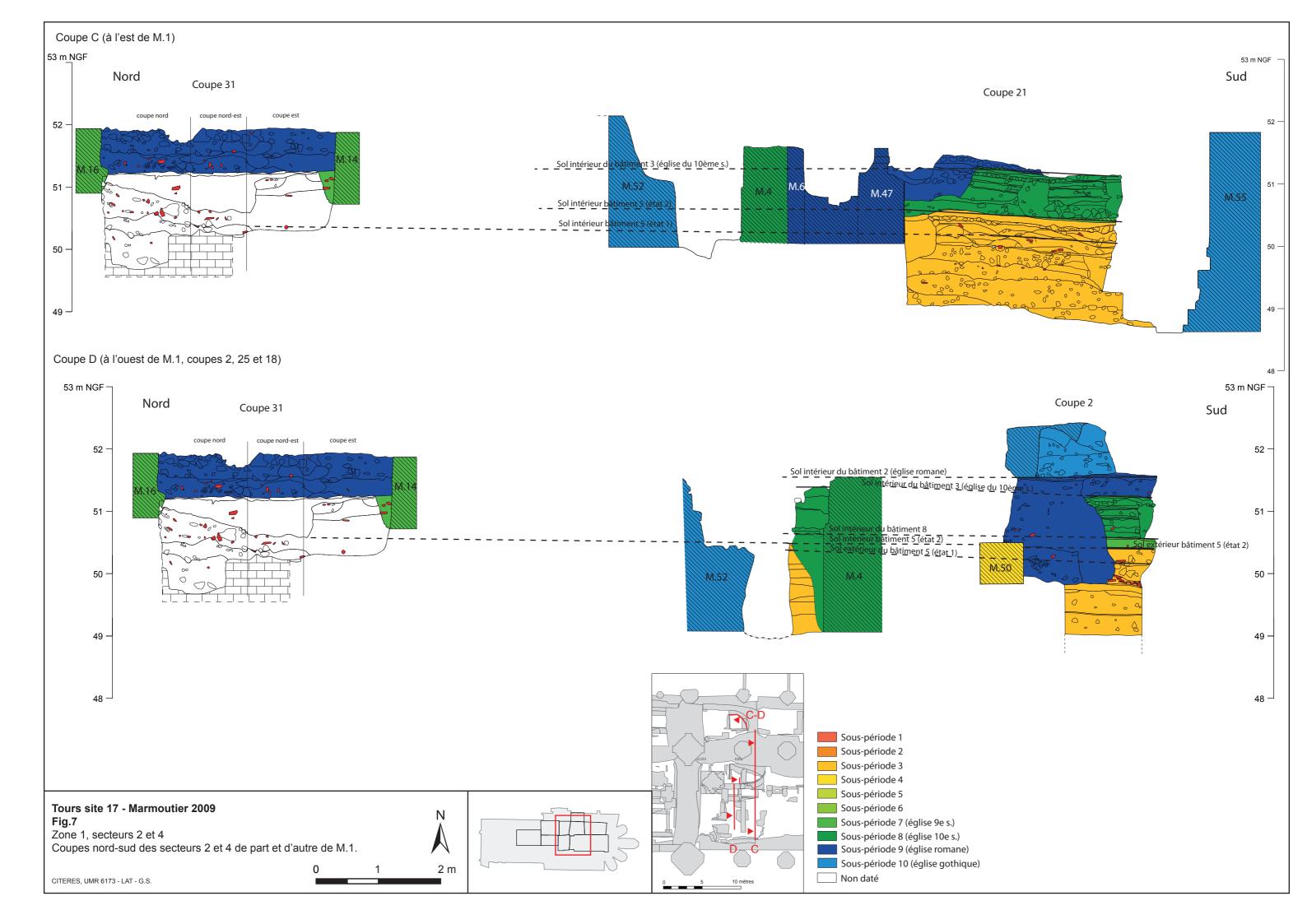
Autres maçonneries

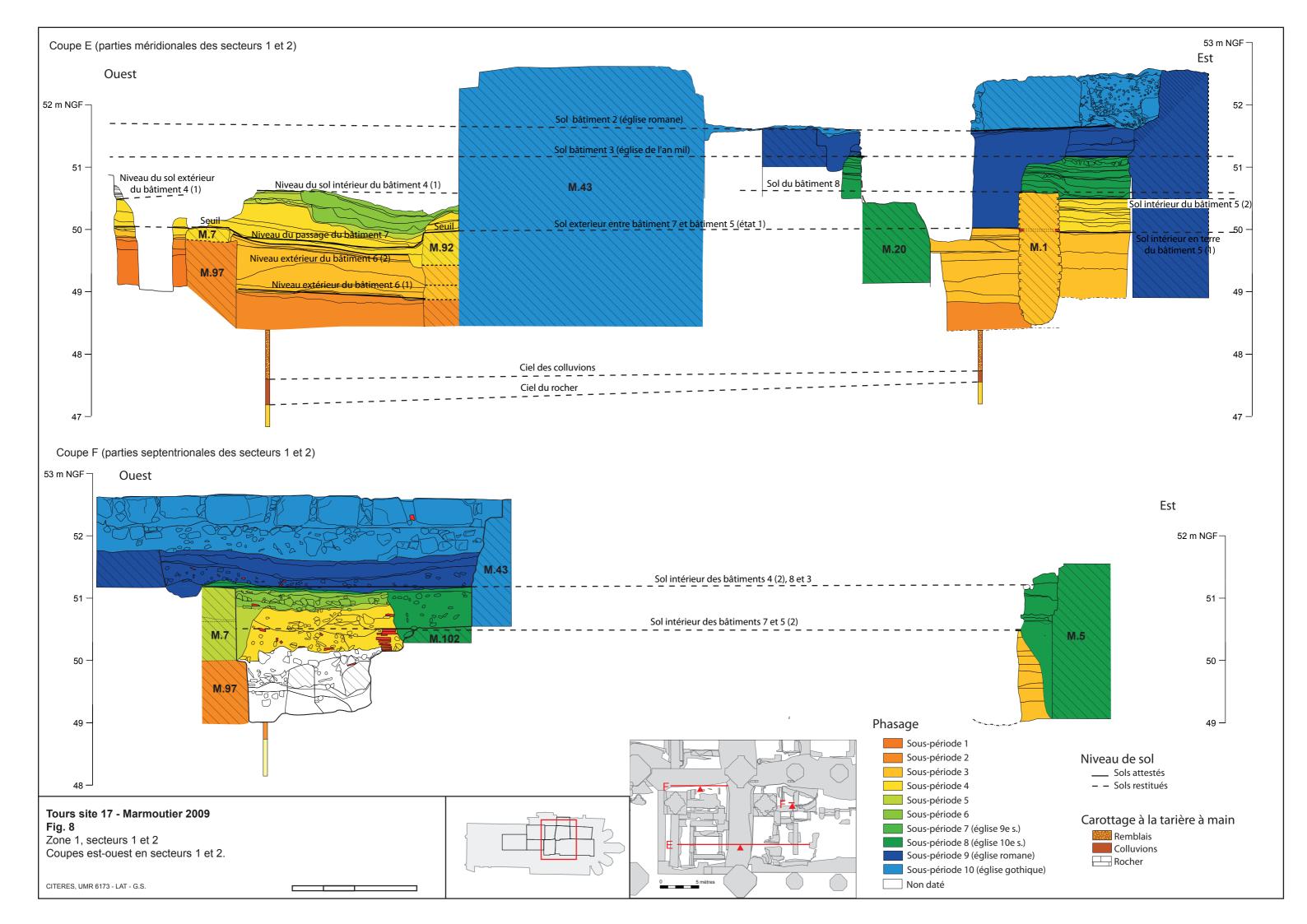
Sols de l'église du 10e siècle

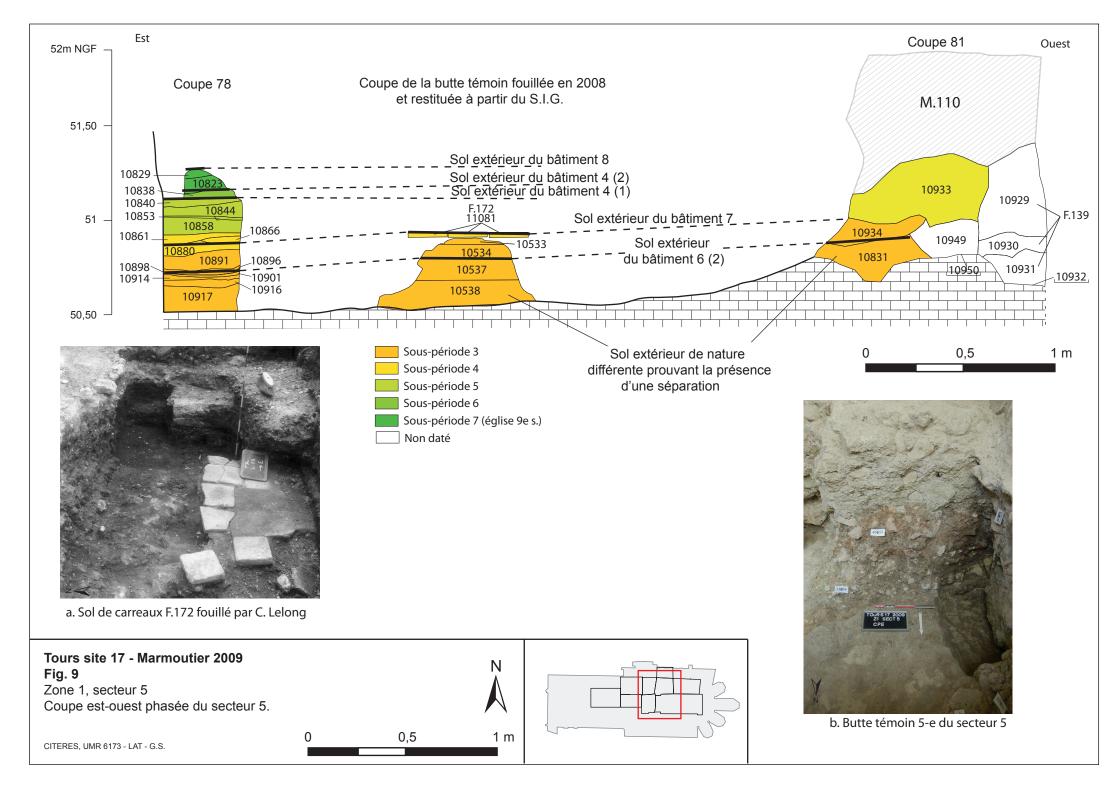
Secteurs ouverts par C. Lelong (parties fouillées)

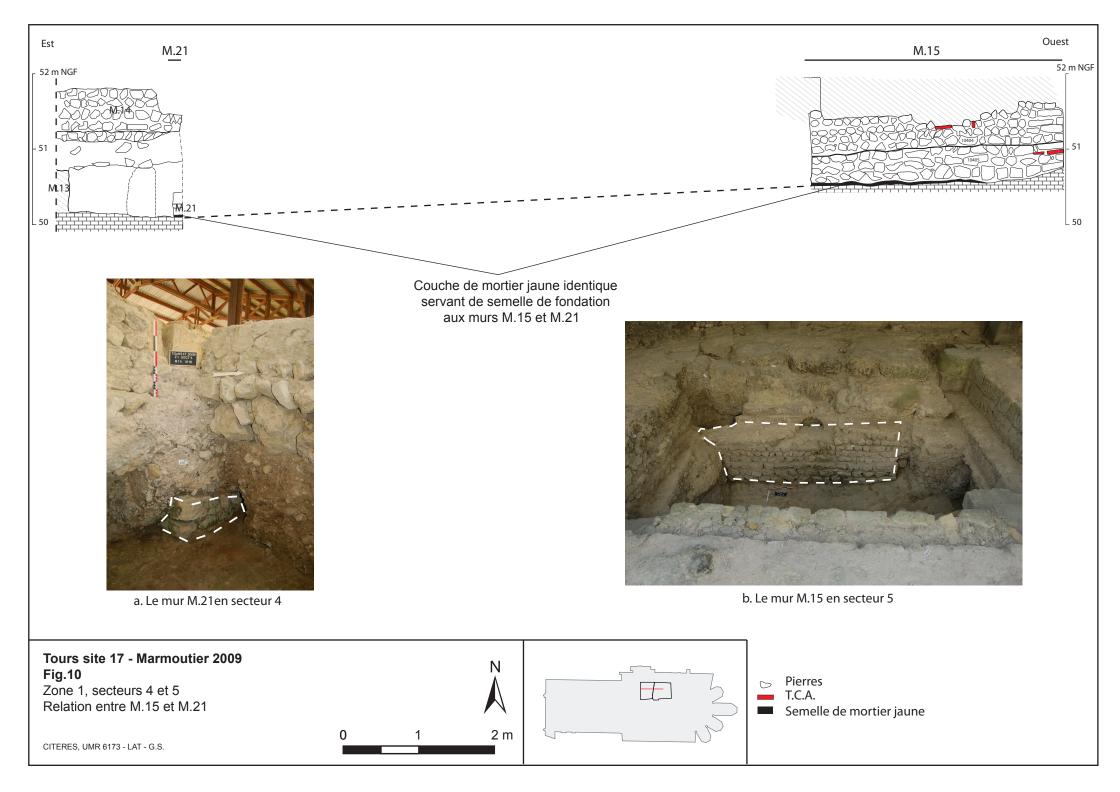
CITERES, UMR 6173 - LAT - E.M. - G.S.

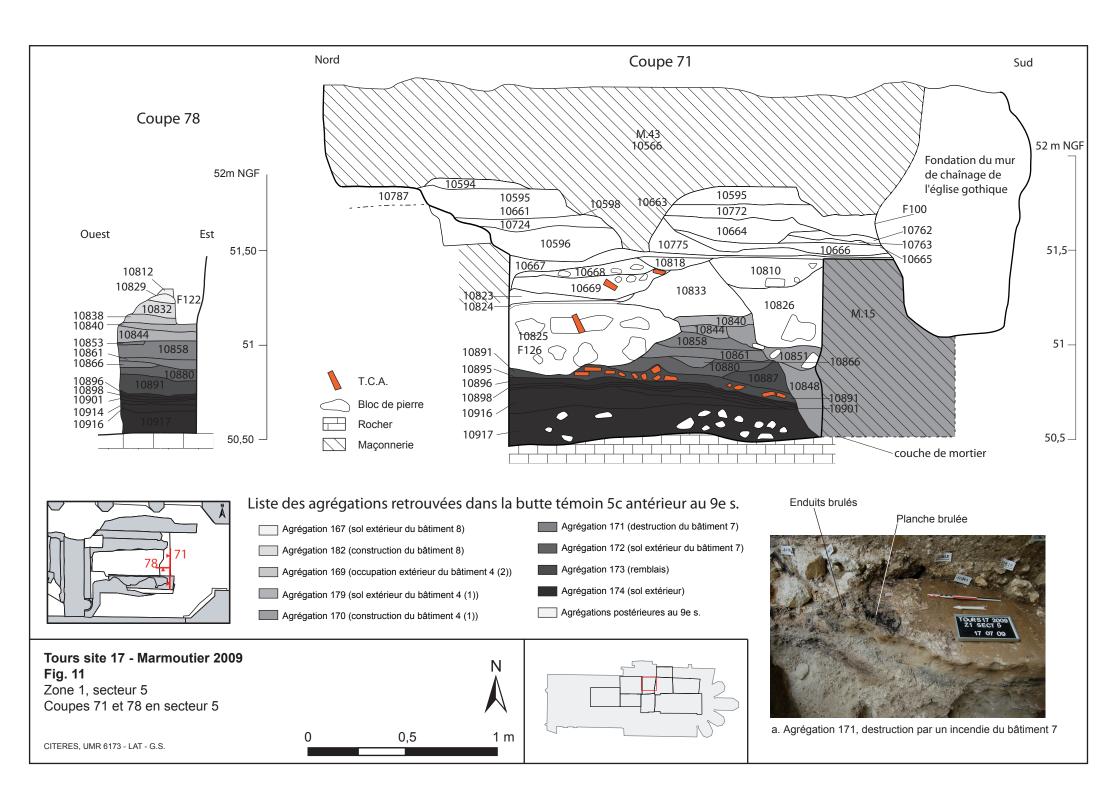


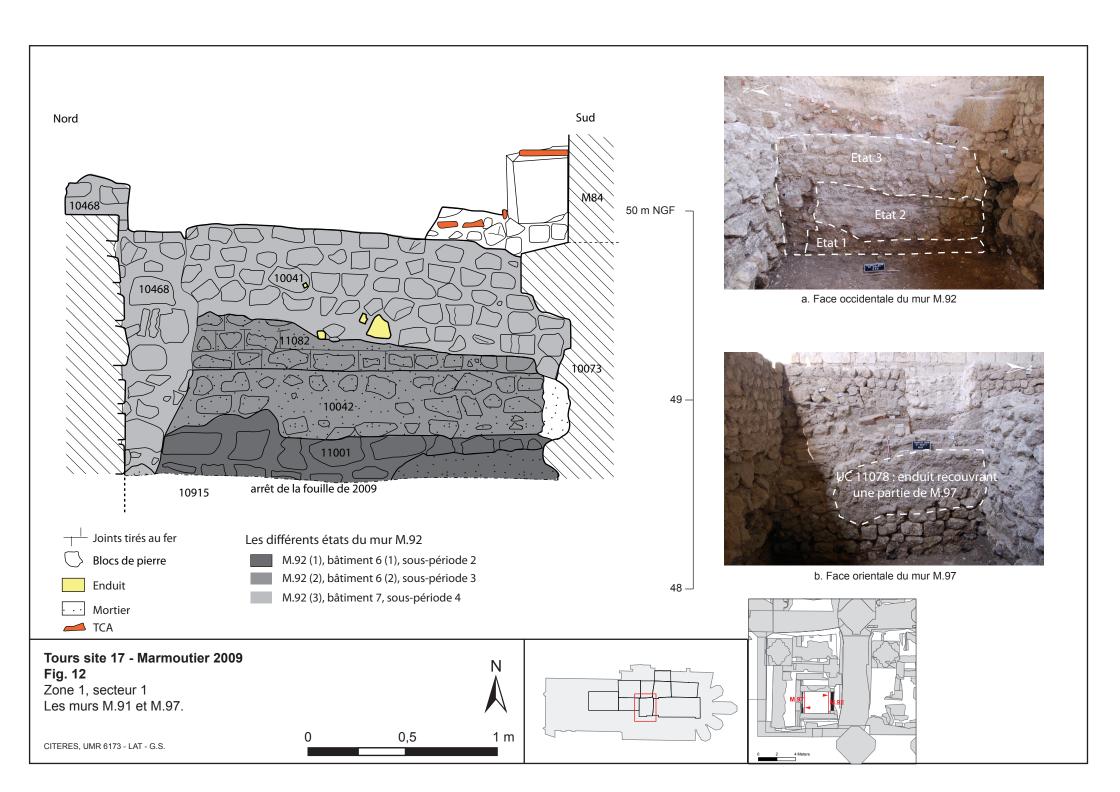


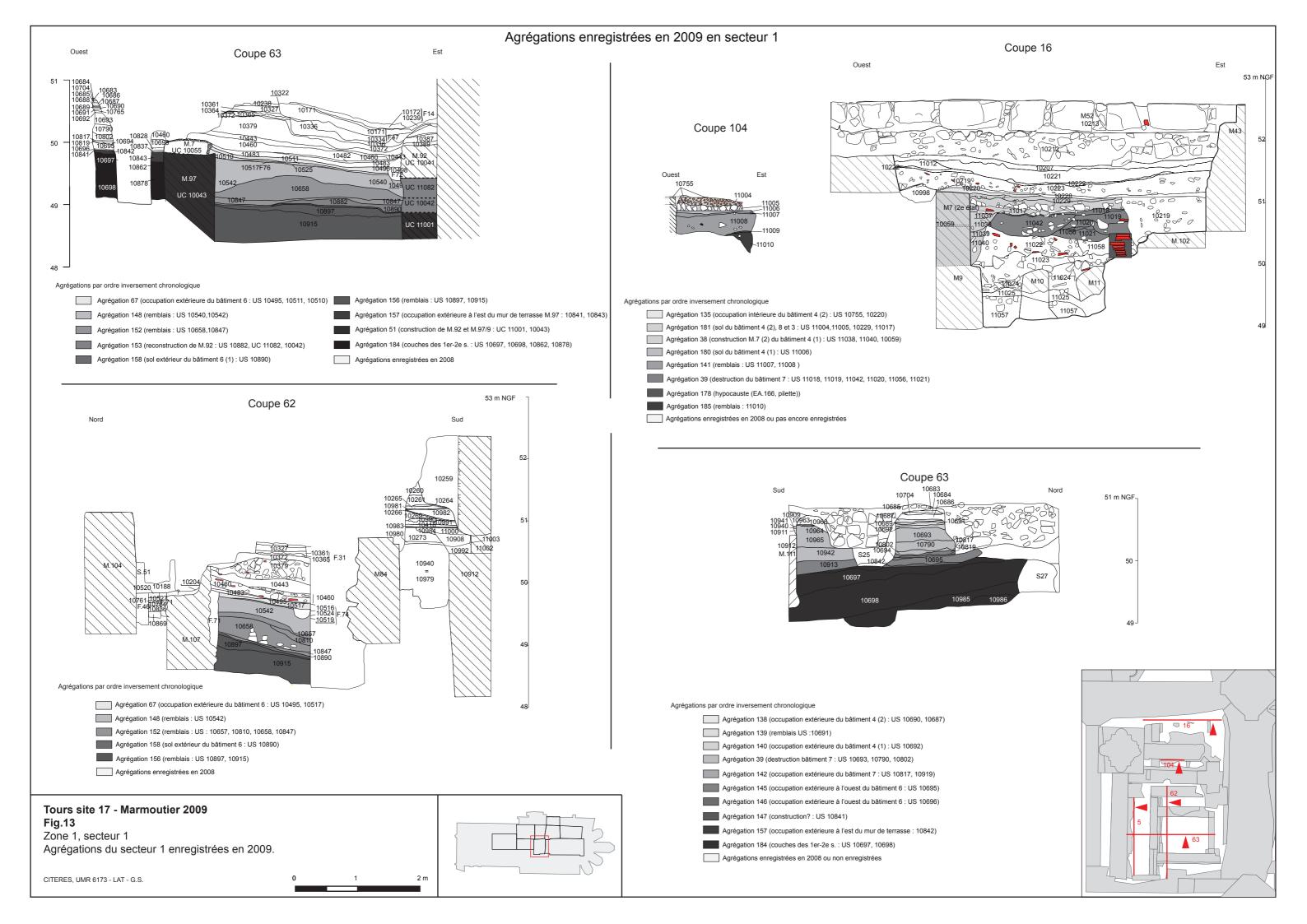


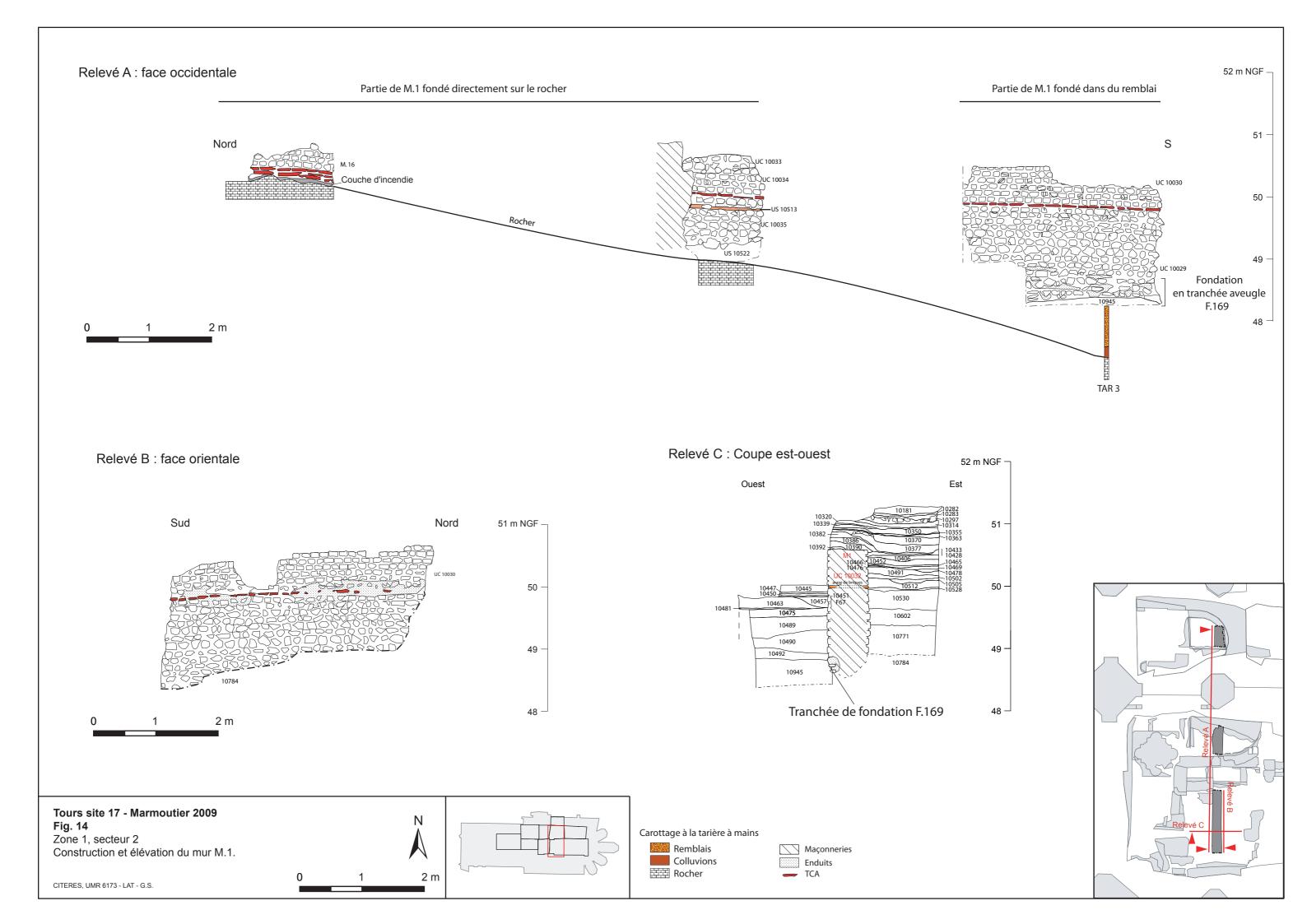


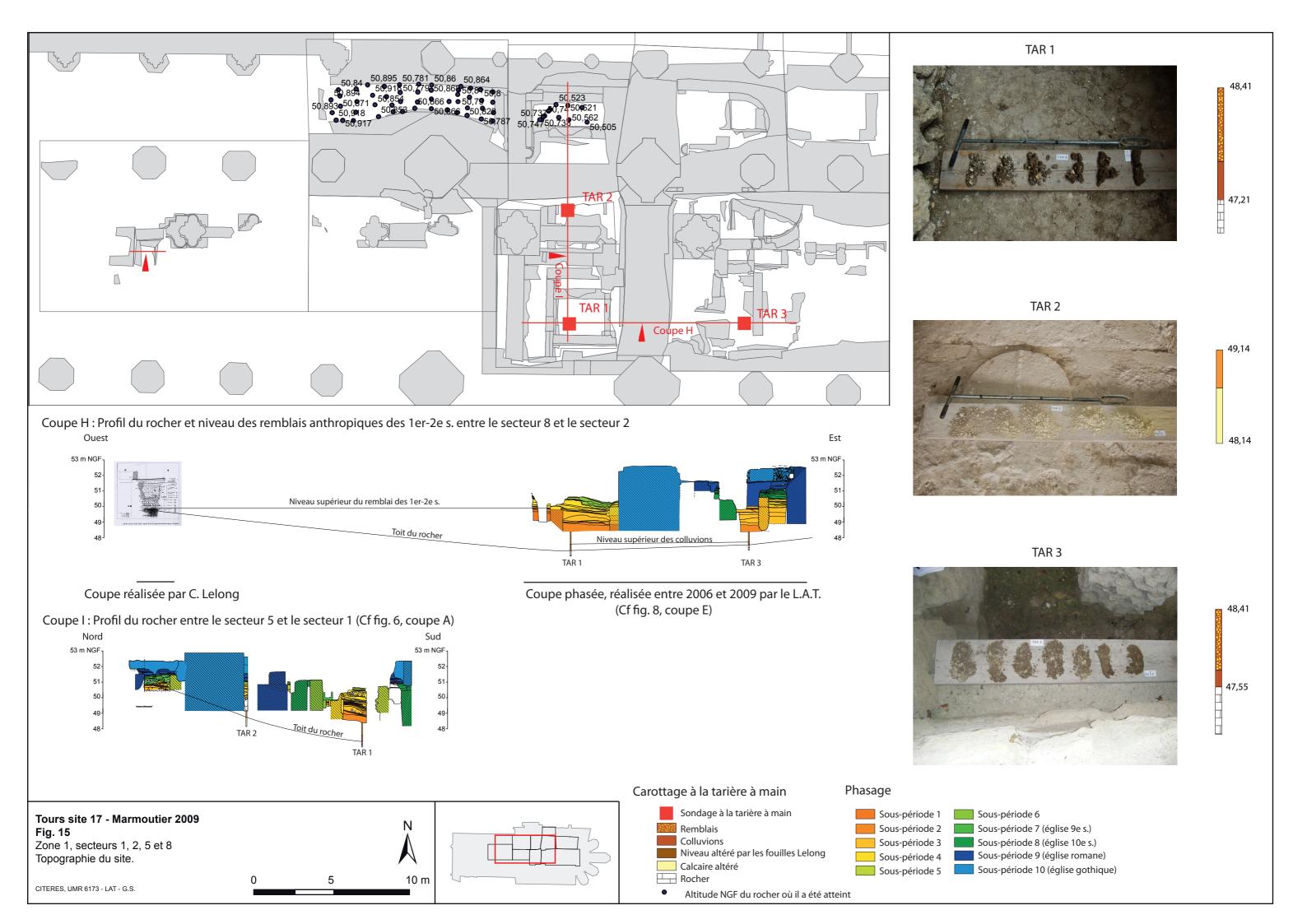




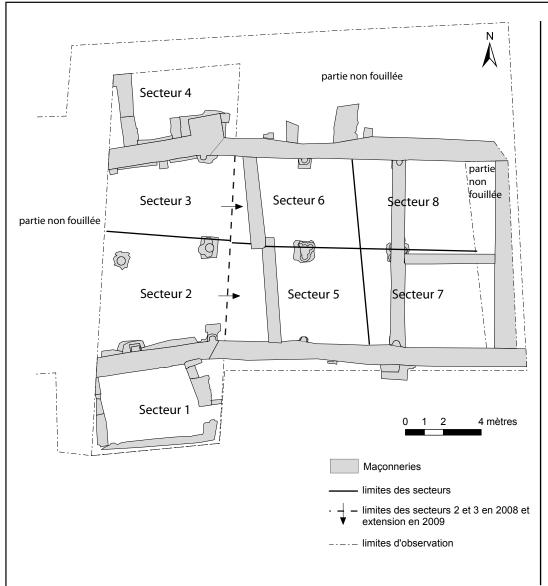


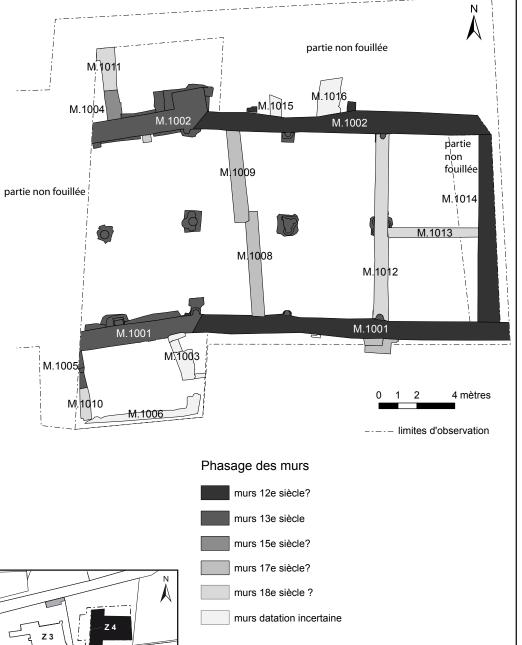










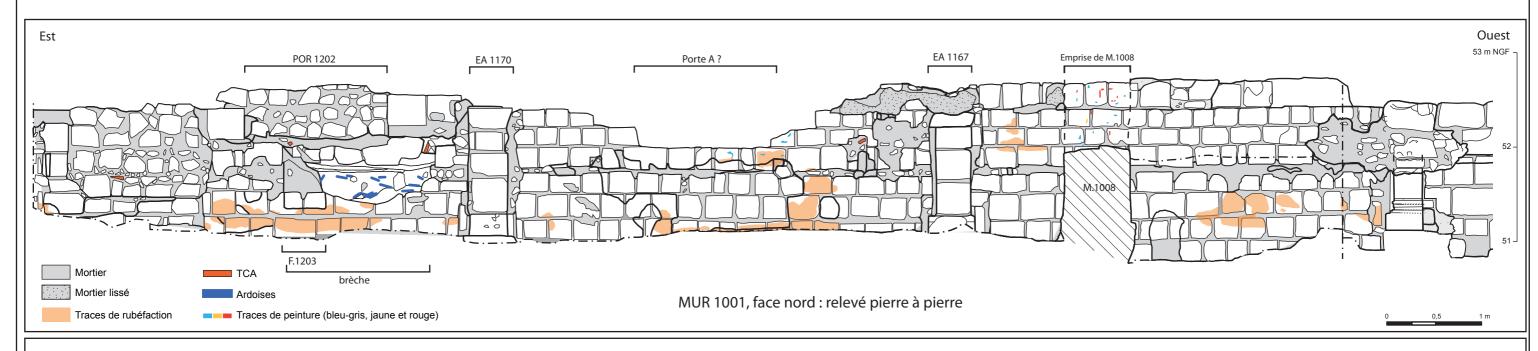


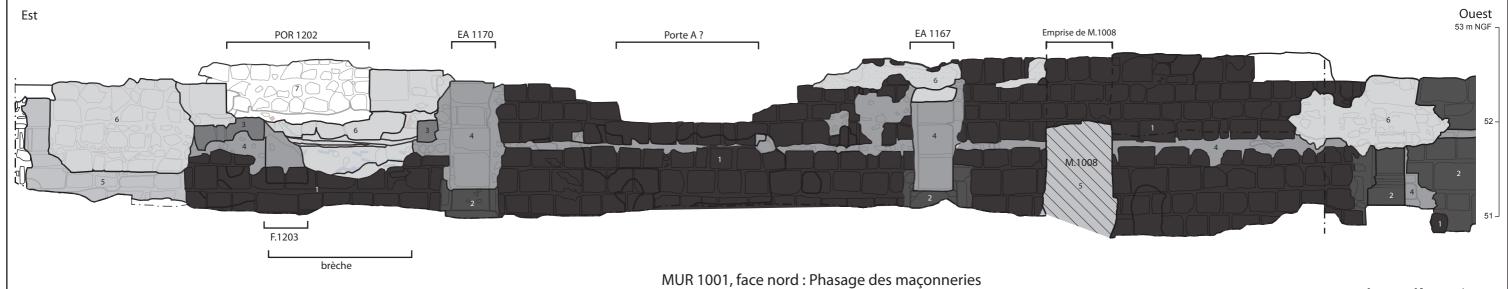
Tours site 17 - Marmoutier 2009

Fig. 17

Zone 4

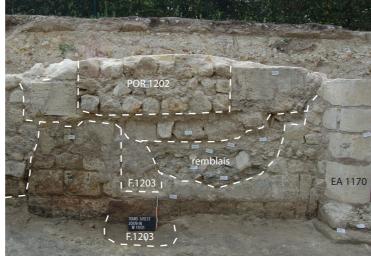
Localisation des secteurs de fouille et plan phasé des maçonneries.





Phasage des Unités de Construction du mur 1001

- Maçonneries d'origine (12e siècle ?) (Agr. 673)
- Agrandissement du bâtiment et insertion de supports latéraux (colonnes engagées, 13e siècle ?) (Agr. 670)
- n.r. Creusement d'une gorge horizontale (Agr. 662)
- Reprise du parement du mur 1001 à l'est
- Reprise des supports latéraux et bouchage de la gorge (Agr. 660)
- Construction du mur de refend M.1008-1009 et reprise du parement du mur 1001 à l'est (17e siècle ?) (Agr.624)
- Création d'une porte et modifications postérieures au remblai intérieur (18e siècle ?) (Agr. 636, 639, 640, 644)
- Modifications fin 18e siècle début 19e siècle? (Agr. 633)



a. La partie orientale du mur 1001 avec la brèche comblée de remblais et la porte POR 1202.



b. La colonnette engagée EA 1170 : la base appartient au premier état du support (Agr. 670) mais le fût a été remplacé (Agr. 660).



c. Le mur 1001 à l'est du mur de refend M.1008-1009 et la colonnette engagée EA 1167.

Tours site 17 - Marmoutier 2009

Fig.18

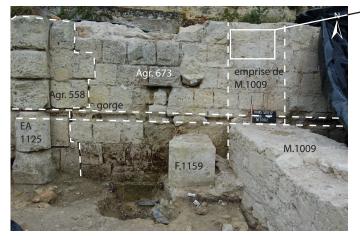
Zone 4

Relevé pierre à pierre et phasage du mur M.1001 partie est, dégagée en 2009.

n.r. : non représenté sur la figure



a. Face sud du mur 1002, partie est (extension 2009), emplacement des colonnettes engagées et de la gorge, bouchée partiellement (Agr.662).



b. Mur 1002, partie à l'ouest du mur 1008-1009 (Agr. 673 : maçonnerie la plus ancienne ; Agr. 558 : reprise du 13e siècle ; gorge : Agr. 662).



c. Détail des peintures du mur 1002, protégées par le mur M.1008-1009 (Agr. 672).

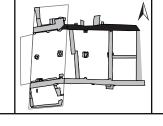


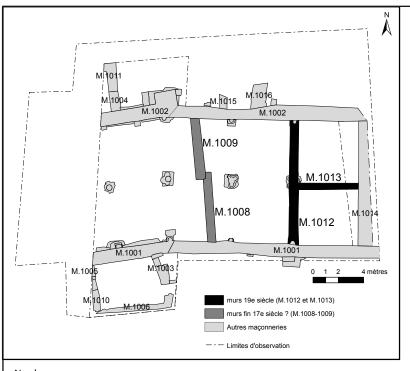
d. La colonnette engagée EA 1168 : le fût et le socle appartiennent au premier état du support (Agr. 670), la base polygonale correspond à la reprise (Agr. 660).

Tours site 17 - Marmoutier 2009 Fig.19

Zone 4

Le mur gouttereau nord du bâtiment : M.1002, face sud.

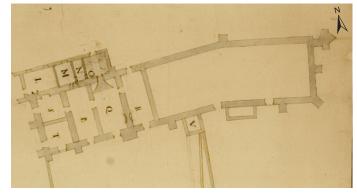




CITERES, UMR 6173 - LAT - E.M.



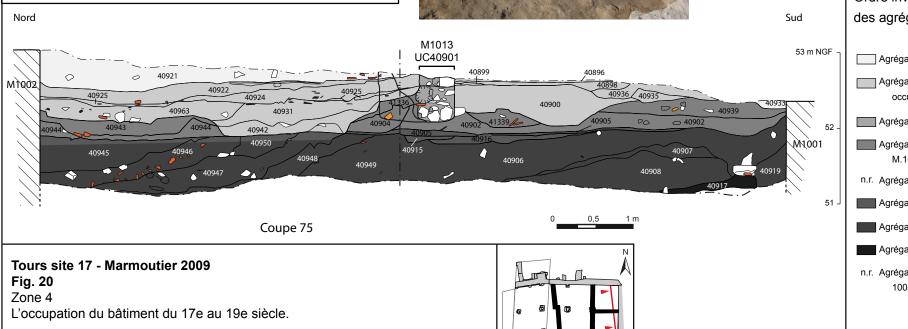
a. Mur 1012, face ouest.



b. Détail du plan du 18e siècle (ADIL H.236) : la partie est du bâtiment est représentée sans murs de refend : simplification de la représentation?



c. M.1008-1009 (Agr. 624) et les remblais de démolition (Agr.643).



Ordre inversement chronologique des agrégations :

- Agrégation 629 (démolition du bâtiment)
- Agrégations 630-631 (remblais et occupation contemporains de M.1013)
- Agrégation 632 (construction du mur 1013)
- Agrégation 634 (remblais postérieurs à M.1012?)
- n.r. Agrégation 637 (construction du mur 1012)
- Agrégation 635 (occupation)
- Agrégation 638 (remblais)
- Agrégation 643 (remblais de démolition)
- n.r. Agrégation 624 (construction du mur 1008-1009)

n.r.: non représenté sur la coupe 75

M.\1011 M.1015 M.1002 F.1182 **6** F.1173 F.1046 F.1142 F.1191 M.1009 **6** F.117 1014 M.1008 F.1193 F.1179 F.1203 M.1001 M.1001 M.1005 4 mètres Maçonneries fonctionnant avec cet état Autres maçonneries Zones de circulation avec recharges de sol (schématiques) Restitution --- Limites d'observation

Ordre inversement chronologique des agrégations :

- Agrégations 531 et 647 (F.1046, 1159, 1182, 1203)
- n. r. Agrégations 648 (occupation)
- Agrégations 649 et 650 (F.1171,1173, 1179, 1184, 1186, 1191)
- n. r. Agrégations 651 (occupation-recharges de sol)
- Agrégations 652 et 653 (F.1172, 1178, 1183, 1185)
- n. r. Agrégations 654 (occupation-recharges de sol)
- Agrégation 658 (F.1193, 1187)
- Agrégation 554 (F.1142)





e. Le support F.1182 : maçonnerie servant de support et creusement dans le mur (Agr. 647).



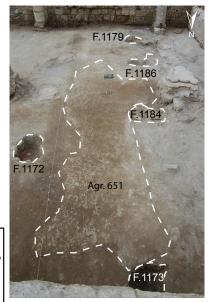
a. La fosse F.1185 (avec trou de poteau) (Agr.653).



b. La fosse F.1172 (avec calage de blocs et carreaux (Agr.652).



c. La fosse F.1186 (Agr.650).



d. Recharge de sol à l'ouest de la pièce (tuffeau blanc, Agr. 651).



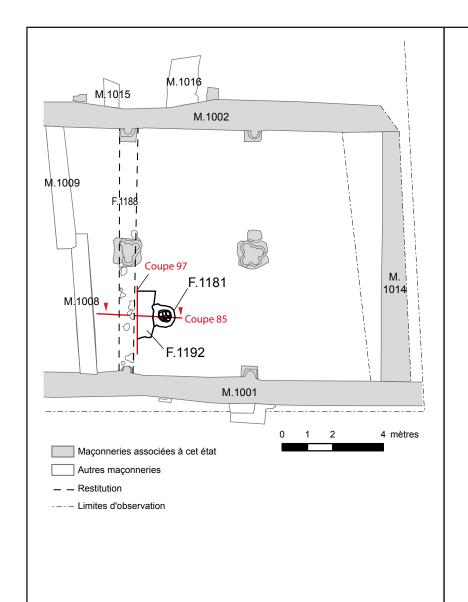
f. Les fosses-supports F.1172, 1178 et 1183 (Agr. 652).

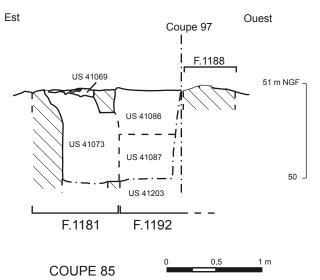
Tours site 17 - Marmoutier 2009

Fig. 21

Zone 4

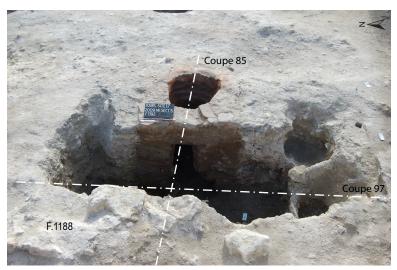
Aménagements et occupation au 17e siècle : fosses, supports et recharges de sol







a. Comblement du four F..1181 (US 41073).



b. La fosse F.1192 à la fin de la fouille 2009 : le four F.1181 est en partie dégagé.

Tours site 17 - Marmoutier 2009

Fig. 22

Zone 4

Le four de bronzier (F.1181) et sa fosse d'implantation (F.1192) (Agr. 667-668), antérieurs au muret F.1188.

